REGION DES HAUTS-BASSINS

PROVINCE DU TUY

COMMUNE URBAINE DE HOUNDE

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT 2017-2021 DE HOUNDE



RAPPORT DEFINITIF

Septembre 2017

Elaboré par le cabinet YONS Associates

Sous l'égide du ***Conseil Municipal***
avec l'appui technique et financier de Houndé Gold Operation
Et ProSol Burkina

Liste des sigles et abréviations

AEPA	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEPS	Adduction en Eau Potable Simplifiée
AMBF	Association des Municipalités du Burkina Faso
ARBF	Association des Régions du Burkina Faso
CES/DRS	Conservation des Eaux et des Sols/ Défense et Restauration des Sols
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CM	Conseil Municipal
CMA	Centre Médical avec Antenne Chirurgicale
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CVD	Comité Villageois de Développement
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DPAAH	Direction Provinciale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
DPFSNF	Direction Provinciale de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille
DPENA	Direction Provinciale de l'Education Nationale de l'Alphabétisation
DPEEVC	Direction Provinciale de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement
DPRAH	Direction Provinciale des Ressources Animales et Halieutiques
FFOM	Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
FPDCT	Fond Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales
FPMH	Forage Equipé de Pompe à Motricité Humaine
GGF	Groupements de Gestion Forestière
GPC	Groupements de Producteurs de Coton
GIZ	Agence Allemande de Coopération (*Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*)
HGO	Houndé Gold Operation
IB	Infirmier Breveté
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
INSD	Institut National des Statistiques et de la Démographie
ODD	Objectifs de Développement Durable
OEV	Orphelins et Enfants Vulnérables
OFACOM	Organisation Faîtière des Corps et Métiers
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
OTRAF	Organisation des Transporteurs du Faso
PAFASP	Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales
PCD	Plan Communal de Développement
PCD-AEPA	Plan Communal de Développement sectoriel d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PIB	Produit Intérieur Brut
PPP	Partenariat Public-Privé
PROSOL	Réhabilitions et protection des sols dégradés et renforcement des instances foncières locales dans les zones rurales du Burkina Faso
PV/VIH	Personnes Vivant avec le VIH/SIDA
RAF	Réorganisation Agraire et Foncière
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDAU	Schéma Directeur d'Aménagement Urbain
SOFITEX	Société Nationale de Fibres Textiles
STD	Service Technique Déconcentré
TPE	Toute Petite Entreprise
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

ZAT	Zone d’Appui Technique
ZATE	Zone d’Appui Technique en Elevage

Liste des tableaux

Tableau 1. Répartition de la population de la commune en 2006 17
Tableau 2. Infrastructures sanitaires en 2017, niveau CSPS 18
Tableau 3. Personnel par centre de santé en 2017, niveau CSPS..... 19
Tableau 4. Répartition des populations selon l'accessibilité géographique 19
Tableau 5. Situation des infrastructures de l'enseignement primaire de la commune de Houndé 20
Tableau 6. Quelques indicateurs de l'enseignement primaire 21
Tableau 7. Situation des infrastructures du post-primaire de la commune de Houndé 22
Tableau 8 Consommation en bois dans la commune 26
Tableau 9. Récapitulatif des bas-fonds aménagés dans la commune urbaine de Houndé..... 27
Tableau 10. Récapitulatif des bas-fonds aménageables dans la commune urbaine de Houndé 28
Tableau 11. Evolution des effectifs du cheptel..... 29
Tableau 12. Etat des parcs de vaccination de la commune de Houndé 29

Liste des images et graphique

Carte 1. Localisation de la région des hauts bassins 10
Carte 2. Localisation de la province du Tuy 10
Carte 3. Localisation de la commune de Houndé 11
Image1. Une vue de la ville de Houndé en saison pluvieuse 25

Tables de matières

Liste des sigles et abréviations....2

Liste des tableaux....4

Liste des images et graphique....4

I. Introduction....8

1.1. Contexte national et local....8

1.2. Rappel des objectifs visés et des résultats attendus....9

1.3. Méthodologie de réalisation....9

II. Traits caractéristiques de la Commune de Houndé....12

2.1 Milieu physique....12

2.1.1. Situation géographique....12

2.1.2. Relief et géomorphologie....13

2.1.3. Contexte climatique et environnemental....14

2.1.3.1. Climat....14

2.1.3.2. Environnement....14

- Ressources en sols....14
- Ressources en eau....15
- Ressources végétales....15
- Ressources fauniques....16

2.2. Milieu humain....17

2.2.1. Organisation socio-politique traditionnelle....17

- Organisation sociale....17
- Organisation politique....17

2.2.2. Gestion du foncier et mode d'accès à la terre....18

2.2.3. Conflits fonciers et mode de gestion....19

2.2.4. Etat et dynamique de la population....19

- La jeunesse....20
- Les femmes....20

III. Etat des lieux des secteurs sociaux et infrastructures....21

3.1. Le secteur de la santé....21

3.2. Le secteur de l'éducation....23

3.2.1. Préscolaire....23

3.2.2. Enseignement primaire....23

3.2.3. Enseignement secondaire 24
3.3. Le secteur de l'action sociale et la solidarité nationale 25
3.4. Les secteurs de l'eau et de l'assainissement 26
3.5. Sports, Culture et Tourisme 27
3.6. Les infrastructures 27
3.7. L'environnement, l'économie verte et les changements climatiques 28
IV. Etat des lieux des secteurs de production 30
4.1. Agriculture 30
4.2. Élevage 32
4.3. Commerce et artisanat 34
4.4. Mines, Carrières, et Industrie 34
V. Etat des lieux des secteurs de soutien à la production 36
5.1. Transport 36
5.2. Énergie 36
5.3. Institutions financières 37
5.4. Médias et télécommunications 37
5.5. La sécurité 38
VI. Etat des lieux de la gouvernance 39
6.1. Gouvernance locale 39
6.2. Finances locales 40
VII. Diagnostic stratégique de la Commune 41
7.1. Diagnostic de l'environnement interne de la Commune 42
7.2. Diagnostic de l'environnement externe de la Commune 45
7.3. Enjeux et défis 46
VIII. Fondation stratégique 47
8.1. Mission du Conseil Municipal 47
8.2. Vision 2025 de la Commune 47
8.3. Principes directeurs de la gouvernance de la Commune 48
IX. Orientations stratégiques de développement de la Commune de Houndé 49
9.1. Orientation stratégique 1 : Renforcement des organes de gouvernance, développement institutionnel et organisationnel 51
9.2. Orientation stratégique 2 : Aménagement du territoire communal 52
9.3. Orientation stratégique 3 : Essor économique 53
9.4. Orientation stratégique 4 : Promotion d'un développement social harmonieux et avant-gardiste 54
9.5 Architecture des résultats 55

X. Plan d'actions prioritaires (2017-2021).....57
10.1. Plan opérationnel 2017-2021.....57
10.2. Cadre budgétaire 2017-2021.....69
10.3. Programme d'activités 2017124
XI. La stratégie de mise en œuvre du PCD 2017-2021128
11.1 Le dispositif organisationnel.....128
- Le comité de pilotage128
- La cellule de communication et de mobilisation sociale :.....129
- Le comité de suivi et d'évaluation.....130

11.2. Les acteurs et leurs rôles130
- Les habitants de la commune.....130
- Le Conseil Villageois de Développement (CVD)130
- La municipalité131
- Les partenaires au développement et la coopération décentralisée131
- Les ressortissants de la commune.....131

11.3. La formation des acteurs.....132
11.4. La mobilisation des ressources endogènes et exogènes.....132
11.5. La réalisation des actions de développement.....132
11.6. Le suivi-évaluation.....132
- Le suivi-évaluation interne133
- L'évaluation externe.....133

ANNEXE134
Bibliographie142

I. Introduction

1.1. Contexte national et local

La situation nationale au Burkina Faso est caractérisée par une dynamique sociale peu évolutive et par des inégalités persistantes. Cependant, des avancées majeures ont été enregistrées dans les domaines de la santé, de l'accès à l'éducation de base et à l'eau potable. En matière d'infrastructures routières**, la part du réseau routier bitumé dans le réseau routier classé, a connu une évolution sensible, passant de 15,75% en 2004, à 24% en 2015.**

En général, l'économie nationale burkinabè reste dominée par l'agriculture qui occupe 80% de la population et contribue pour un tiers du PIB. Le coton et les céréales constituent ses principales cultures. Les recettes d'exportation ont été améliorées grâce à l'exploitation de divers minerais dont l'or qui place le Burkina au rang de 4ème exportateur africain.

La croissance économique soutenue depuis plusieurs années a été légèrement handicapée par la baisse du cours des matières premières. Malgré un taux de pauvreté estimé à 46%, les indicateurs de développement humain comme la santé et l'éducation sont en nette progression.

Depuis 2004, le Burkina Faso s'est engagé, à la faveur de la décentralisation, dans un processus de communalisation intégrale. Le Code Général des Collectivités Territoriales de 2004 confère à chacune des 351 communes et des 13 régions, l'autogestion de leur développement tout en se conformant aux prescriptions des politiques publiques nationales.

Cette décision sous-entend que chaque commune doit planifier son développement. Ainsi, conformément à l'article 224 du Code Général des Collectivités Territoriales, il revient au conseil municipal de définir les grandes orientations en matière de développement communal, dans le respect des grandes orientations de l'Etat. Il discute, adopte et met en œuvre les plans de développement communaux et évalue leur exécution.

Le Plan Communal de Développement de Houndé (2010-2014) est arrivé à terme depuis trois (03) ans. A la faveur de l'installation d'un nouvel exécutif municipal, il est apparu nécessaire d'élaborer pour la période 2017-2021, un cadre programmatique de développement.

1.2. Rappel des objectifs visés et des résultats attendus

L'objectif de la mission est d'élaborer un plan de développement de la commune de Houndé pour la période 2017-2021. De manière spécifique il s'agissait de :

- ✓ Identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) de la commune et en dégager la vision et les orientations ;
- ✓ Prendre en compte les enjeux actuels et les défis du plan de Développement Communal de la Commune de Houndé dans une logique, des Objectifs du Développement Durable (ODD) et du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES);
- ✓ Procéder à une identification de programmes majeurs et rédiger les fiches projets y afférents.

1.3. Méthodologie de réalisation

Pour garantir l'atteinte des résultats attendus conformément aux termes de référence de la mission, une démarche méthodologique appropriée a été adoptée. Elle s'est voulue participative et articulée autour des points ci-après :

- ✓ ***Rencontre de cadrage de la mission***

La rencontre de cadrage tenue le 20 mars 2017 à Houndé, a permis au consultant de présenter sa démarche méthodologique, de valider le plan de travail, les guides d'entretien et, de clarifier les attentes, les rôles des acteurs à chaque étape du processus, les préoccupations et enjeux particuliers que pourront avoir les membres du comité de suivi de la mission.

- ✓ ***Revue documentaire***

La documentation mise à la disposition de l'équipe a été soigneusement exploitée. Elle a permis de s'imprégner de la réalité de la commune de Houndé tant sur le plan de l'organisation administrative et institutionnelle que sur les plans économique et social.

- ✓ ***Collecte de données***

Cette étape avait pour objectif de réunir le maximum d'informations nécessaires pour alimenter la réflexion lors de l'atelier stratégique.

Elle a surtout visé à faire un état des lieux de l'existant de la commune. En d'autres termes, faire le diagnostic de l'environnement interne et externe de la commune.

Le diagnostic interne a permis d'identifier les forces et les faiblesses de la commune tandis que, le diagnostic externe a consisté à interroger l'environnement externe de la commune afin d'identifier les opportunités/les créneaux porteurs ou les facteurs favorables à son développement ; mais aussi de détecter les menaces, les freins ou les facteurs défavorables à son développement.

Pour réaliser ce diagnostic plusieurs catégories d'acteurs ont été rencontrées :

- **la municipalité** : le Conseil Municipal, l'administration municipale, les anciens maires ;
- **des personnes ressources de la commune;**
- **les services techniques déconcentrés de l'Etat ;**
- **les partenaires techniques et financiers de la commune (ProSol) ;**
- **les acteurs économiques de la commune** (associations des commerçants, des vendeurs de bétail, des transporteurs, Houndé Gold Operations, la SOFITEX,);
- **les acteurs de développement à la base** (associations de producteurs agricoles, les CVD, les OSC, la chambre consulaire, les autorités coutumières et religieuses.).

Cette mission conduite du 20 au 24 mars et du 04 au 07 avril 2017 à Houndé, a permis de réunir le maximum d'informations nécessaires pour alimenter la réflexion lors de l'atelier stratégique.

- ✓ ***Tenue de l'atelier de réflexion stratégique***

Un atelier de réflexion stratégique a été organisé à Bobo-Dioulasso du 24 au 27 Avril 2017 et a regroupé des représentants des structures ayant participé au diagnostic, auxquels se sont ajoutés des partenaires techniques et financiers de la commune à savoir : le Conseil Régional des Hauts Bassins, l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF), l'Association des régions du Burkina Faso (ARBF), le PROSOL, le Fonds Permanent de

Développement Collectivités Territoriales, la GIZ, la Direction de la Nutrition, etc. Il a consisté à :

- **la validation du diagnostic** : des échanges francs et directs ont permis aux participants de s'approprier les conclusions du diagnostic stratégique et de les analyser. Cet atelier a défini une base commune pour amorcer la réflexion sur le nouveau plan de développement ;
- **la définition de la fondation stratégique** à savoir : la mission fondamentale de l'équipe municipale, la vision à l'horizon 2025 et les valeurs organisationnelles ;
- **la détermination des nouvelles orientations et des résultats attendus du nouveau plan communal de développement** : l'atelier a permis de déterminer les résultats stratégiques (long terme), les bénéficiaires ciblés, ainsi que les résultats intermédiaires (court et moyen termes) selon la méthode de la chaîne des résultats.

Les résultats de l'atelier stratégique ont servi de base pour l'élaboration du nouveau plan communal de développement.

- ✓ ***Tenue d'une rencontre d'échange avec la diaspora de Ouagadougou***

Une rencontre avec les ressortissants de Houndé vivant à Ouagadougou s'est tenue le 27 Mai 2017 dans la salle du conseil municipal de la Mairie de Ouagadougou. Elle a permis à l'équipe de consultants de faire le point sur les éléments de base issus des collectes de données et de la retraite stratégique de Bobo-Dioulasso. Ainsi, sur la base de ces différents éléments, les présents à cette rencontre ont formulé des amendements et émis des préoccupations à prendre en compte dans le PCD.

Cette rencontre a également permis d'échanger sur la contribution de la diaspora dans l'accompagnement et la mise en œuvre du PCD 2017-2021.

II. Traits caractéristiques de la Commune de Houndé

2.1 Milieu physique

2.1.1. Situation géographique

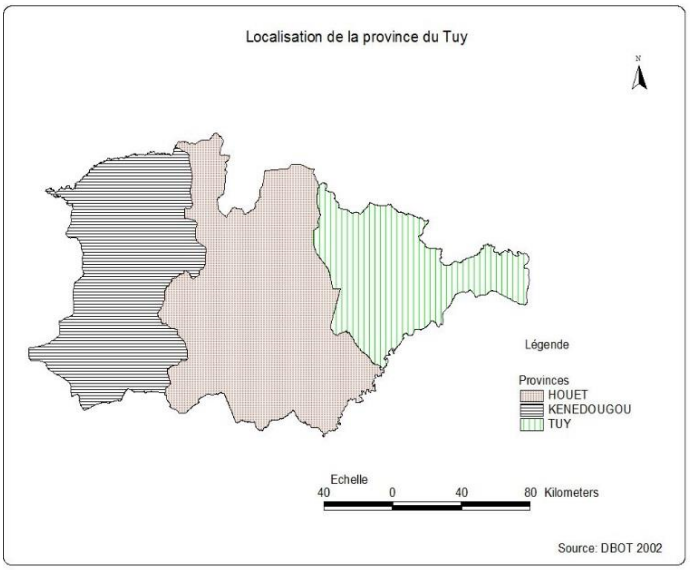
Chef-lieu de la province de Tuy, la ville de Houndé se situe dans la région des Hauts-Bassins. Elle se situe à 105 km de Bobo-Dioulasso (chef-lieu de la région) et à 255 km au sud-ouest de Ouagadougou la capitale sur la Route nationale 1.

Le département de Houndé a été érigé en commune urbaine en 1995. Elle compte 15 villages qui ont été rattachés lors de la communalisation intégrale de 2004 : Boho-Kari, Bombi, Bouahoun, Bouendé, Bouéré, Daboui, Dankari, Dohoun, Doufien, Kari, Kiéré, Laho, Siéni, Tiomboni et Touaho.

La Commune de Houndé a une superficie totale de 1 244 km². L'agglomération urbaine se compose de 5 secteurs répartis sur 2,18 km². Elle est délimitée :

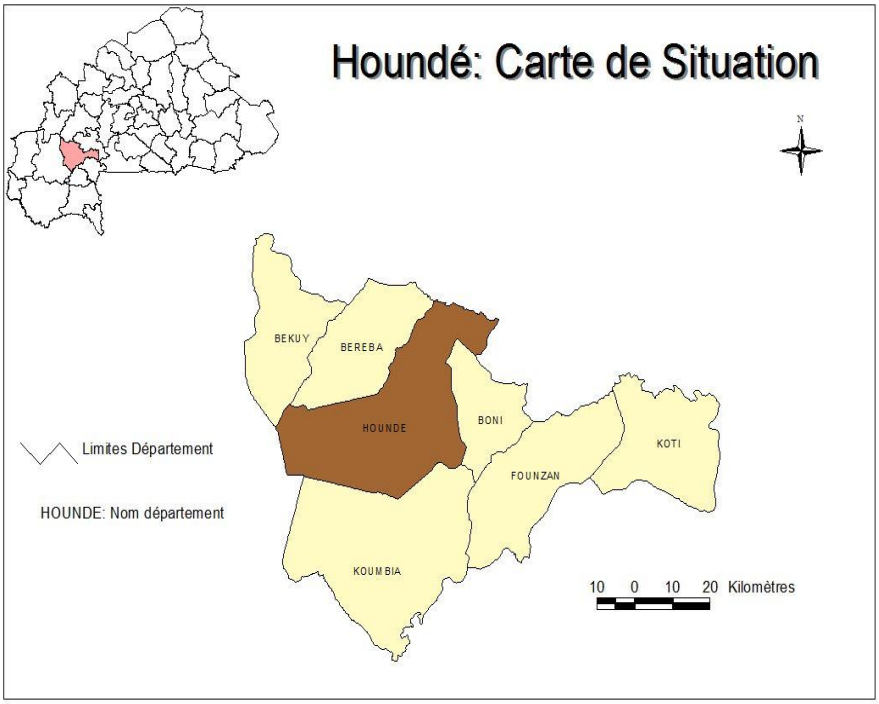
- ✓ A l'ouest par les communes de Bekuy et Lena (qui se situe dans la province du Houet) ;
- ✓ Au Nord par la commune de Bagassi (province des Balé, région Boucle du Mouhoun) ;
- ✓ Au Nord-est par la commune de Boni et au Nord-ouest par la commune de Beréba;
- ✓ Au sud par la commune de Koumbia.





Carte 1: Localisation de la région des Hauts Bassins

Carte 2 : Localisation de la province du Tuy



Carte 3 : Localisation de la commune de Houndé

2.1.2. Relief et géomorphologie

Le relief de la commune de Houndé est faiblement accidenté et orné de collines ou buttes cuirassées latéritiques, exploitées de façon artisanale pour l'extraction de matériaux de construction. Ces collines occupent la partie Est, Ouest et Nord de la ville. Elles ont une hauteur qui varie de 100 à 300m.

Au plan géomorphologique, la commune de Houndé à l'image de la province du Tuy, est essentiellement caractérisée par deux principales unités topographiques : les plateaux et les plaines, auxquels s'ajoutent quelques buttes et vallées ainsi que des collines (centre, Est, Ouest) dont la plus importante culmine à 496 m dans la forêt classée de la Mou au sud. Les plateaux occupent la majeure partie du relief de la commune.

2.1.3. Contexte climatique et environnemental

2.1.3.1. Climat

La commune de Houndé est caractérisée par un climat de type soudanien marqué par deux grandes saisons : une saison humide allant de 6 à 7 mois (Mai à Octobre/Novembre) et une saison sèche qui s'étend sur 5 à 6 mois (Novembre/Décembre à Avril). Les températures moyennes annuelles sont comprises entre 25°C et 30°C avec une amplitude thermique relativement faible de 5°C (données météorologiques, 2013).

La commune est relativement bien arrosée avec une pluviométrie moyenne annuelle variant entre 800 et 900 mm/an.

2.1.3.2. Environnement

- **Ressources en sols**

La commune de Houndé repose sur trois (3) types de sols à savoir : les sols gravillonnaires, les sols hydromorphes, les sols sablonneux.

- ***les sols gravillonnaires de textures grossières*** : ce sont des sols de haut de glacis. Ils sont utilisés pour homogénéiser les planchers des cases et crépir les murs. Ils sont gravillonnaires, hétérogènes dans l'espace, à valeur agricole faible. Ils sont utilisés pour la production du sorgho blanc, du sésame, du sorgho rouge, du petit mil, des arachides, du niébé, du vouandzou et la patate douce.
- ***les sols hydromorphes*** *: ce sont des sols argileux à argilo-limoneux* en surface, et *argileux en profondeur*. Ils conviennent bien à la culture du riz, à la culture maraîchère de contre-saison (Tomate, oignon, piment, gombo et autres légumes).
- ***les sols sablonneux*** : Ce sont des sols ferralitiques très profonds (3 à 4 m) à concrétions et cuirasses. Leur fertilité chimique est faible (présence des gravillons ferrugineux inertes). Ils sont aptes pour la culture de tubercules (ignames, patates) et de céréales (sorgho, maïs, mil et fonio…) des arachides et du vouandzou.

 L'exploitation du sable dans la commune pour les différentes constructions fait l'objet d'une taxe pour la caisse communale.

- **Ressources en eau**

Le réseau hydrographique de Houndé est assez dense grâce à ses innombrables cours d'eaux et des bas-fonds dont le plus important est celui du secteur 3. Il ne constitue cependant que les parties supérieures de grands fleuves comme le Mouhoun, la Bougouriba, le Tuy (grand Balé). Les eaux sont ainsi drainées vers ces fleuves situés hors du département sauf le Tuy (grand Balé) qui longe le département dans sa partie nord en la limitant avec la province des Balé.

Les ressources en eau de surface disponibles sont confrontées à une mauvaise gestion, à l'ensablement, à la faible maîtrise des ressources en eau disponibles. On assiste donc au tarissement précoce de la majeure partie des cours d'eau disponibles.

- **Ressources végétales**

La commune de Houndé à l'image de la province du Tuy dispose d'une bonne couverture végétale composée essentiellement d'une végétation de savane. Cette végétation est composée de tous les sous-types, depuis la savane boisée jusqu'à la savane herbeuse. On y rencontre en effet les formations végétales suivantes :

- **la savane boisée** : elle se rencontre dans les forêts classées et se compose de plusieurs essences telles que Parkia Biglobosa, pleleopsis suberosa, butyrospermum parkii, terminalio avicinioides ;
- **la savane arborée** : elle se rencontre également dans les forêts classées et renferme presque les mêmes espèces que la savane boisée, sauf que la strate varie entre 5 et 12 m de haut ;
- **la forêt claire** : elle se rencontre dans la partie Sud de la commune et la strate se situe entre 10 et 15 m. Elle renferme des essences telles que Afzelia Africain, Danielia Oliveri, Chlorofolia exelsa, Kaya Sénégalensis, Accacia seyal ;
- **la forêt galerie** : elle s'étend le long des principaux cours d'eau qui parcourent la commune. Elle a une strate de 15 à 20m de haut. Les espèces rencontrées sont : Antiaris Africain, Berlinia grandifolia ;
- **le tapis graminien** : il est dense et sa taille varie entre 10 cm et 3 m de haut. Les espèces présentes dans la commune sont très variées, mais on peut citer entre autres, Andropogon gayanus, Andropogon Shirensis, Pseudipicus pedicellatum.

La commune dispose de trois (03) forêts classés que sont :

- **la forêt de Maro** : qui couvre les communes de Béréba et de Houndé. Les villages concernés dans la commune sont : Bouéré, Bouahoun, Laho, Boho-Kari. On note la présence de groupements de gestion forestière à Bouahoun, Laho et Boho-Kari ;
- **la forêt du Tuy** : partagée entre les communes de Houndé et de Béréba. Les villages à la lisière de la forêt dans la commune de Houndé sont Kiéré et Touaho, dans lesquels il existe des groupements de gestion forestière ;
- **La forêt de Bambou** qui couvre les communes de Houndé et Koumbia. Le village concerné est Dankari.

Ce potentiel en ressources végétales connait une dégradation progressive du fait d'une part de la pression foncière, démographique et animale, des défrichements abusifs, de la coupe du bois vert, des feux de brousse et d'autre part des effets néfastes des changements climatiques (péjoration climatique, la hausse des températures). En effet, les forêts protégées sont régulièrement envahies par les éleveurs à la recherche de pâturage quand on sait que la commune ne dispose pas de zone pastorale.

- **Ressources fauniques**

La commune de Houndé, à l'image de la province du Tuy dispose de ressources fauniques importantes et variées du fait de la bonne couverture végétale en générale et des réserves forestières en particulier. On y rencontre :

- de gros gibiers tels que les hippotragues (Coba), les Waterbuck, les Bubales, les Cob de Buffon, les redunca, les guibs harnachés ;
- du petit gibier composé de phacochères, porcs épics, les ourébis, les singes (patas, cynocéphales…), les lièvres, les varans, les rats, les serpents, les hérissons, les aulacodes.

Quant à la faune aviaire, elle est constituée surtout de pintades, de francolins, de chauves-souris, de gangas, de pigeons verts, d'outardes, de tourterelles, de calaos, de canards, etc.

La faune est aujourd'hui menacée par l'élargissement des terres agricoles, le braconnage, la détérioration des habitats de la faune et le surpâturage, etc.

2.2. Milieu humain

2.2.1. Organisation socio-politique traditionnelle

- **Organisation sociale**

L'organisation sociale à Houndé est à l'image de celle de la société Bwaba. Elle repose sur un système lignager, qui constitue la base des liens de parenté. L'unité de référence est la grande famille, composée des parents issus d'un même ancêtre fondateur du lignage patrilinéaire.

Les descendants de la lignée portent le même nom de famille, et sont généralement regroupés dans un même quartier. La communauté familiale est placée sous l'autorité d'un aîné, et à l'intérieur d'une même famille l'organisation se fonde sur les principes d'aînesse, qui impliquent des rapports d'autorité et de subordination. Les ménages n'ont d'indépendance vis à vis de la grande famille que dans des occasions de brisures de liens, de mésententes etc., avec parfois des détachements, voire des ruptures.

On distingue également deux grandes entités lignagères : celle des masques en fibres et celle des masques en feuilles avec comme culte commun le Dô.

- **Organisation politique**

Il n'existe pas un pouvoir fortement hiérarchisé et historiquement établi comme dans le plateau mossi. La chefferie de village est une institution introduite par le colonisateur. La famille demeure la cellule de base de la société Bwaba. De façon opérationnelle, le chef de terre est responsable de la gestion foncière et des us et coutumes. Il est l'interface entre les hommes et les puissances surnaturelles, notamment les génies de la terre, et s'occupe de l'exécution des différents sacrifices qui garantissent la prospérité et la paix sociale. Le chef de village est chargé de l'administration de la population sous son autorité, de régler les litiges et de maintenir la cohésion sociale, avec l'appui des notables et conseillers que sont les aînés des lignages et les sages.

Cependant, la chefferie coutumière n'a pas perdu ses prérogatives, même si dans la pratique son champ d'action s'est réduit. Son implication dans la gestion des affaires sociales et culturelles est encore assez importante.

Elle est sollicitée dans la recherche de solutions à des situations parfois conflictuelles et de solutions à des problèmes liés au foncier. Elle demeure un acteur incontournable dans toutes questions liées au foncier rural.

La mise en œuvre de la décentralisation lui confère une place de choix. La gouvernance à l'échelle du village devant se faire de façon concertée entre la chefferie coutumière, les CVD et les conseillers, le renforcement de la collaboration entre ces trois acteurs devrait contribuer à améliorer la gouvernance dans la commune au bénéfice de la population.

2.2.2. Gestion du foncier et mode d'accès à la terre

Le caractère sacré de la terre fait que sa gestion ne doit faire l'objet d'aucune spéculation selon les coutumes. On peut toutefois constater des inégalités dans l'accès à la terre. Ces inégalités liées au statut (propriétaire terrien, ou demandeur) du lignage ou de l'individu ou à la situation sociale dans le lignage.

Les descendants des propriétaires ou du chef de terre n'ont pas de difficultés d'accès à la terre. En dehors de l'héritage, tout allochtone a la possibilité d'accéder aux terres disponibles, et dans ce cas, il jouit simplement d'un "droit d'exploitation". Il faut noter également que des prêts ou emprunts de terres sont aussi possibles au bénéfice des alliés de la famille, des amis ou connaissances.

De nos jours, en dehors de la procédure légale d'acquisition de la terre qui confère un titre de propriété, les principaux modes d'accès à la terre dans les villages de la commune sont l'héritage et l'emprunt.

Il faut noter que la question foncière est de nos jours en mutation. En effet, rare et objet de multiples convoitises, la terre oppose aujourd'hui autochtones et migrants. Les premiers ont quasiment épuisé leurs réserves foncières par délégation de droit divers et n'ont aujourd'hui d'autres alternatives que des retraits de terres auxquels les seconds résistent.

La terre divise aussi agriculteurs et pasteurs. Les zones de pâturage et les couloirs de passage des animaux sont progressivement occupées par les champs et les espaces cultivés font l'objet de dégâts des animaux.

Le système foncier est officiellement régi aujourd'hui par la loi n° 014/96/ADP portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) adoptée en 1984 et relue en 1991 et 1996. Mais, sur le terrain, l'occupation de l'espace épouse encore les traits de l'appropriation coutumière. On note dans la pratique un hiatus entre l'appropriation moderne et l'appropriation coutumière des terres. Selon la première, toutes les terres appartiendraient à l'Etat et selon la seconde, la terre est la propriété des familles ou des lignages.

2.2.3. Conflits fonciers et mode de gestion

Il est traditionnellement interdit les disputes autour de la terre. Cependant, les conflits entre agriculteurs (autochtones et migrants et entre propriétaires terriens) sont assez fréquents dans la commune. Ils sont exacerbés en saison hivernale par les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Ces conflits sont habituellement liés aux limites des champs, l'obstruction des pistes à bétails, l'empiètement des champs par les éleveurs.

Les instances de règlement des conflits fonciers sont diverses et vont du niveau local (CCFV et CVD) aux instances modernes habilitées (préfecture, mairie, police, gendarmerie, justice) selon que le conflit soit ouvert ou latent.

2.2.4. Etat et dynamique de la population

Selon le Recensement Général de la Population (RGPH) de 2006, la Population de la commune est estimée à 76 998 habitants dont 37 831 hommes et 39 167 femmes qui représentent 50,9 % de la population totale. Avec l'arrivée des migrants dû aux crises socio-politiques dans des pays de la sous-région, combinée au boom minier que connait la commune, la population de Houndé est aujourd'hui (2017) **estimée à environ 150 000 habitants** (Mairie de Houndé).

Du point de vu ethnique, la population est constituée essentiellement des Bwaba (autochtones), des mossis et des peuhls (allochtones). Les peuhls sont les migrants les plus anciennement installés. Quant aux mossis, ils se sont installés majoritairement à partir des années 1970. Malgré cette diversité ethnique, les populations vivent en bonne entente et entretiennent de solides liens sociaux. Il existe d'ailleurs une parenté à plaisanterie entre les Bwaba et les Peuhls.

Les langues les plus parlées sont le bwamu, le dioula, le mooré, le daffing et le fulfuldé.

Tableau 1 : Répartition de la population de la commune en 2006

Commune	Masculin	Féminin	Total	Nombre d'hommes pour 100 femmes	% femmes
Houndé	37 831	39 167	76 998	97	50,9
Rural	17 961	19 579	37 540	92	52,2
Urbain	19 870	19 588	39 458	101	49,6

Source : RGPH, INSD ; 2006

- **La jeunesse**

Les jeunes occupent une place importante dans les activités de production de la communauté. Malgré la faible implication des jeunes aux instances de décisions, ils sont actifs et contribuent au développement de la commune à travers les organisations de production (groupements, Unions).

La commune compte environ 40 associations de jeunes regroupées autour des activités d'orpaillage, d'artisanat, de petit commerce et de production de briques.

Les jeunes sont cependant confrontés aux dures réalités de la pauvreté, du manque de qualification, du chômage, de l'alcoolisme, de l'analphabétisme, etc. qui les conduisent à l'exode vers les sites aurifères, les grands centres urbains, privant ainsi la commune de sa main d'œuvre.

La mise en place de dispositifs de formations techniques qualifiantes en faveur de la jeunesse est une nécessité pour lui permettre de contribuer efficacement au développement de la commune.

- **Les femmes**

La situation de la femme dans la commune de Houndé est à l'image de celle de la plupart des communautés au Burkina. Sa place quoique réelle, est peu visible, en tout cas peu valorisée dans la société Bwaba. Toute son activité est censée être un apport au lignage ou de la grande famille. Son apport aux prises de décisions est d'ordre consultatif, fait de « suggestions », d'encouragement.

Sa situation par rapport à la terre est la résultante de son statut dans la société. En effet, la terre étant un bien sacré, sa gestion est transmise de génération en génération à l'intérieur d'un même lignage.

La commune dispose aujourd'hui d'une charte foncière locale dont l'application pourrait contribuer à faciliter l'accès des femmes à la terre. En effet, elle dispose en son article 8 que *: « l'accès à la terre ne peut faire l'objet d'aucune forme de discrimination de quelque nature que ce soit. Cependant, les particuliers possesseurs ou propriétaires terriens doivent favoriser l'accès à la terre aux femmes ou aux groupements de femmes légalement reconnus ».*

II. Etat des lieux des secteurs sociaux et infrastructures

3.1. Le secteur de la santé

La commune de Houndé dispose des formations sanitaires suivantes :

- ✓ Un(1) Centre Médical avec Antenne chirurgicale (CMA) implanté dans le centre-ville;
- ✓ Huit (08) centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) fonctionnels;
- ✓ Un CSPS construit mais non fonctionnel au village de Siéni (par manque de maternité).

En outre, chaque formation sanitaire dispose en son sein d'un dépôt pharmaceutique. Il existe au total onze (11) dépôts pharmaceutiques dans la ville de Houndé et deux officines privées et un laboratoire privé d'analyse médicale, un cabinet privé de soins et des tradipraticiens.

Tableau 3 : Infrastructures sanitaires, niveau CSPS

N°	Formation sanitaire	Dispensaire	Maternité	Dépôt MEG	Logement
1.	Bohokari	1	1	1	03
2.	Bouahoun	1	1	1	03
3.	Bouéré	1	1	1	04
4.	Dohoun	1	1	1	03
5.	Kari	1	1	1	03
6.	Kiéré	1	1	1	03
7.	Siéni		Non fonctionnel		

Source : District sanitaire/Houndé, 2017

Le CMA de Houndé demeure une référence dans la province en matière de services et d'infrastructures. Il dispose en son sein de: Service ophtalmologique (01); Médecine (01); Pédiatrie (03); Maternité (01); Bloc opératoire (01); Imagerie médicale (01); ORL (01); Laboratoire (01); Dépôt MEG (01); Psychiatrie (01); Post opéré (01); Logement (06), ophtalmologie (01), salle de réunion (01), morgue (01).

La commune bénéficie également chaque année dans l'ensemble d'une bonne couverture vaccinale permettant de protéger, notamment les nourrissons et les jeunes enfants, contre les principales maladies.

Cependant, le système de santé souffre de l'insuffisance des infrastructures sanitaires dans la ville de Houndé et de l'insuffisance de personnel dans la commune selon les normes internationales qui recommandent un personnel minimal de cinq (05) agents dont : un (01)

infirmier diplômé d'État, un (01) infirmier breveté, une (01) accoucheuse auxiliaire, un (01) agent itinérant de santé et un (01) gérant contre trois (03) en moyenne pour les formations sanitaires de la commune.

Tableau 3: Personnel par centre de santé en 2017 ; Niveau CSPS

N°	Formation sanitaire	IDE	IB	SF/ME	AA	AB	AB	Total
1.	Bohokari	1	0		1	1		3
2.	Bouahoun	1	0		1	1		3
3.	Bouéré	1	0	1		1		3
4.	Dohoun		1		1	1		3
5.	Kari	1	0	1		1		3
6.	Kiéré	1	0		1	1		3
	Total	5	1	2	4	6		18

Source : District sanitaire/Houndé, 2017

Les centres de santé dans leur ensemble souffrent de la vétusté des infrastructures, du matériel d'hospitalisation et de logistique.

Les principales causes de consultation dans les formations sanitaires de la commune sont le paludisme, les affections de la peau et plaie, les IRA qui touchent toutes les catégories sociales, et les diarrhées qui touchent particulièrement les enfants en bas âge. Le paludisme grave et les infections respiratoires aiguë (IRAS) sont les principales causes de décès des enfants dans la commune.

Les autres faiblesses dégagées dans la commune sont entre autres :

- ✓ la mauvaise répartition des populations selon l'accessibilité géographique (7,6 Km en moyenne contre 5km pour la norme);
- ✓ la non fonctionnalité de certains CSPS (non-électrification, manque de matériels);
- ✓ l'accès difficile des CSPS à cause de l'état des routes rendant difficile l'évacuation des malades.

Tableau 4: Répartition des populations des villages selon l'accessibilité géographique

N°	Formation sanitaire	Mois de 5 km	5-9 km	10 et plus km	Total
1.	Bohokari	2 498	1 227	0	3 725
2.	Bouahoun	4 309	1 664	0	5 974
3.	Bouéré	8 832	1 610	0	10 442
4.	Dohoun	3 803	999	804	5 606
5.	Kari	7 643	7 566	1 242	16 450
6.	Kiéré	3 508	5 355	0	8 863
	Total	30 593	18 421	2046	51 060

Source : District sanitaire/Houndé, 2017

3.2. Le secteur de l'éducation

Conformément à la politique éducative nationale, l'éducation et la formation professionnelle dans les communes se déclinent en deux systèmes : Le système formel avec le préscolaire, le primaire, le post primaire et le secondaire et le système non formel avec les activités d'alphabétisation et de formation professionnelle

3.2.1. Préscolaire

Au titre de la petite enfance, la commune compte une seule garderie (Centre d'éveil et d'éducation du Préscolaire) localisée à Houndé. En 2017, ce centre compte un effectif de 255 enfants, soit 118 filles contre 137 garçons.

Le centre souffre d'une insuffisance d'infrastructures et de matériels (jouets, animations pour enfants…).

3.2.2. Enseignement primaire

En 2017, l'effectif des élèves du primaire de la commune de Houndé s'élève à 21053, dont 10551 filles soit un pourcentage de 50,22%. Ce ratio traduit une très bonne parité entre filles et garçons scolarisés.

En termes d'infrastructures, la commune compte au total 73 écoles primaires (36 privées et 37 publiques) avec 318 classes fonctionnelles (2016/2017). La commune a également une bonne répartition des écoles sur son territoire rendant plus ou moins facile l'accessibilité aux écoles par les populations.

Tableau 5: Situation des infrastructures primaire de la commune de Houndé

EB	Nbr d'écoles	INFRASTRUCTURES SCOLAIRES						Latrines	Cantine	Nbr de logements			Forages	
		SALLES DE CLASSES												
		Const	Ouv	Dur	S/Dur	Banco	Paillote			Dur	S/Dur	Banco	Fonctionnel	Non Fonct
Houndé 1	19	94	91	94	0	0	0	19	13	24	4	0	13	0
Houndé 2	18	73	76	70	0	0	6	15	13	25	14	0	13	0
TOTAL	37	167	167	164	0	0	6	34	26	49	18	0	26	0

Source : DPENA/Houndé, 2017

Le nombre d'enseignants dans la commune est assez satisfaisant avec un personnel estimé à 349 personnes composées d'inspecteurs, des conseillers pédagogiques, d'enseignants permanents. Cependant les effectifs par classe demeurent pléthoriques (en moyenne 120 élèves pour le public et 70 pour le privé).

L'enseignement primaire souffre d'une insuffisance d'infrastructures, de matériels et d'équipement (tables, bancs, armoires, chaises, bureau). Les fournitures et consommables ne couvrent pas les besoins réels des écoles (cartable minimum) et les fournitures spécifiques (craie, cahiers de préparation, etc.) sont souvent en ruptures.

Tableau 6 : Quelques indicateurs de l'enseignement primaire

2015/2016			2016/2017	
Localité	**TBS**	**TBA**	**TBS**	**TBA**
COM Houndé	108,03%	142%	110,17%	142,37%
PRO Tuy	85,71%	105%	86,92%	109,48

Source : DPEPPNF/Tuy, 2017

Le tableau indique une hausse importante des TBS et TBA comparativement au taux provinciaux. Cette situation s'explique en partie par le flux migratoire très dynamique que connait la commune en raison des activités minières très intenses et de la fertilité des sols propices à l'agriculture. Cette densité de la population commande une planification très rigoureuse des infrastructures éducatives et leur exécution à bonne date.

3.2.3. Enseignement secondaire

Au niveau de l'enseignement secondaire, la commune de Houndé compte :

- ✓ Huit (08) collèges d'enseignement général disposant au total de 30 classes;
- ✓ un (01) collège privé ;
- ✓ Sept (07) lycées privés ;
- ✓ deux (02) lycées publics (Le lycée provincial du Tuy et le Lycée municipal de Houndé).

Les effectifs des classes au post primaire et au secondaire **sont en moyenne de 80 élèves par classe**.

L'enseignement secondaire souffre essentiellement de l'insuffisance d'infrastructures (salles de classes, bibliothèques, médiathèques, cyber cafés), de matériels .et d'équipements pédagogiques (tables, bancs, armoires, chaises, bureau, etc.).

On note également un déficit en personnel enseignant au sein de la commune.

Tableau 7 : Situation des infrastructures du post-primaire de la commune de Houndé

CEG de	Nbre de classes ouvertes	Nbre de classes construites	Latrines	Forages	Nbre de logement	NBRE de CEG
Bouahoun	5	8	2	1	0	1
Bouéré	5	4	1	1	0	1
Dohoun	3	4	0	0	0	1
Kari	6	8	2	1	0	1
Kiéré	3	4	1	0	0	1
Sect.2	2	0	0	0	0	1
Sect;3	3	4	2	0	0	1
Sect.4	3	0	0	0	0	1
TOTAL	30	32	8	3	0	8

Source : DPENA de Houndé, 2016

3.3. Le secteur de l'action sociale et la solidarité nationale

Dans le cadre de la défense de la promotion de la femme et de la recherche du bien-être, de l'éducation et de l'insertion sociale des enfants, orphelins et handicapés, la commune dispose entre autres de :

- ✓ une maison de la femme comprenant un centre d'artisanat non équipé et non fonctionnel;
- ✓ un centre communautaire.

La commune compte à ce jour une cinquantaine d'associations et groupements féminins enregistrés. Des actions fortes d'accompagnement pour la réinsertion des personnes vulnérables sont organisées chaque année dans la commune avec un mécanisme de financement et de suivi pour la réussite des activités (microcrédit et stages). Toutefois, la comme ne dispose pas de stratégie d'accompagnement pour la réinsertion des personnes vulnérables.

Il est cependant à déplorer le manque d'infrastructures d'accueil pour les enfants vulnérables dont le nombre est en forte croissance à cause de la migration provoquée par la prolifération des sites d'orpaillage, ainsi que :

- ✓ le manque d'eau potable au sein de la maison de la femme pour bien mener leurs activités;
- ✓ le manque de formation des femmes;
- ✓ la difficulté d'accès des femmes aux micro-crédits et financement de leurs activités.

3.4. Les secteurs de l'eau et de l'assainissement

La commune de Houndé est alimentée en eau potable par un réseau urbain, de quatre infrastructures d'AEPS et des forages équipés de pompes à motricité humaine. Une étude pour l'amélioration de l'alimentation en eau est déjà disponible.

L'accès à l'eau potable dans les villages reste faible par rapport à la forte sollicitation des populations. On y déplore l'insuffisance de la couverture en AEPS et en PMH. La couverture du Réseau ONEA s'avère également insuffisante.

Le taux d'accès à l'assainissement familial ainsi que dans les écoles et autres lieux publics reste cependant très faible.

Il n'existe aucun mécanisme de gestion des ordures ménagères et de traitement des eaux usées et excrétas.

Dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement du cadre de vie, la commune bénéficie de l'appui de l'ONEA et de PADAGUE à travers la réalisation de latrines familiales au profit des ménages. Par ailleurs, cette opération, en projet avec l'appui de Sanya Kagni en 2015 constitue une opportunité en matière d'assainissement pour la commune.

En dépit des réalisations ci-dessus citées, la ville de Houndé ne dispose pas de système d'évacuation des eaux pluviales. Toutes les précipitations qui y tombent stagnent dans les zones de dépressions de la ville occasionnant ainsi des mares, sources de problèmes de santé des populations.

Certaines de ces eaux circulent le long des principales voies qui se retrouvent immergées entrainant la dégradation prématurée de la chaussée.

La protection de ce milieu urbain face au ruissellement des eaux de pluie implique la réalisation d'ouvrages de drainages. Le PCD AEPA en phase de rédaction, apportera plus de précision sur ce volet.

3.5. Sports, Culture et Tourisme

Les infrastructures sportives et culturelles restent minimes dans la commune. On peut noter la présence d'un stade municipal qui accueille régulièrement les tournois de football locaux, tels que la coupe du Maire de Houndé ou encore la coupe intercommunale de la province du Tuy. La Maison de la femme et la Maison des jeunes permettent aux associations de mener quelques activités.

Coté touristique, il existe dans la commune, quelques sites d'intérêts tels que les Grottes de Dohoun ou l'ancienne mosquée de Kari. Par ailleurs, les traditions culturelles locales sont très riches et mériteraient d'être mises en valeur pour développer le tourisme, potentiel de développement économique.

Au plan culturel, la commune dispose d'un potentiel en matière d'évènements artistiques que sont la fête des masques (feuille, fibre), le Do (cérémonie d'initiation des jeunes), le Tiro (cérémonie d'initiation) et de troupes d'animation culturelle.

Au regard du potentiel existant, une meilleure organisation à travers la réalisation d'infrastructures adéquates en vue de la valorisation du potentiel touristique est d'une nécessité impérieuse pour la commune. Ceci contribuera sans conteste à élargir l'assiette fiscale et partant, le développement de la commune.

3.6. Les infrastructures

Sur le plan des infrastructures, on constate plusieurs types d'habitation existant dans la ville de Houndé : immeubles, appartements, habitat traditionnel. En milieu rural, les habitations construites en briques de latérite taillée, sont de plus en plus nombreuses, compte-tenu de la bonne disponibilité de ce matériau dans la commune, avec un toit en tôle ondulée.

En effet, au niveau du lotissement de la commune (seulement 20% de la ville est lotie), les différents plans de lotissement successifs ont de par le passé, permis de **lotir les secteurs 2, 3 et 4 de la ville de Houndé.**

En 2009, la commune a été autorisée à mener des opérations de lotissement dans les villages de Bouéré, Dohoun, Kari et Kiéri. En outre, l'extension de la ville de Houndé lui a été accordée.

La nécessité de conduire les lotissements se pose toujours avec acuité pour les villages ci-dessus cités et pour le centre de la ville qui est resté une zone d'habitat spontané à forte densité de population.

Comme autres difficultés relevées au niveau du secteur des infrastructures, on note :

- ✓ le mauvais état de la voirie urbaine
- ✓ l'absence de système d'évacuation des eaux pluviales;
- ✓ les routes en terre impraticables en saison pluvieuse.

Image : Une vue de la ville de Houndé en saison pluvieuse



Image : APS, DPI/Houndé, 2014

3.7. L'environnement, l'économie verte et les changements climatiques

Les producteurs s'intéressent de plus en plus à la filière bois et charbon de bois. C'est ainsi que les Groupements de Gestion Forestière (GGF) se déploient dans l'exploitation, le transport et la commercialisation des produits forestiers.

A ceux-ci s'ajoute le groupe des sculpteurs qui confectionnent des objets d'art. Ces groupes sont installés au secteur n°4 de la ville.

Le bois et ses dérivés (charbon de bois) constituent la source d'énergie pour la majeure partie des habitants de la commune de Houndé (99%).

La commune de Houndé est retenue également pour le projet de réduction de carbone financé par le fonds d'intervention sur l'environnement.

Tableau 8 : Consommation en bois (1,5 stères = 1 charrette)

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Stère	12443	16700	8071	21902	24002
Equivalence en charrette	8295	11133	12047	14601	16001

Source : DPEEVCC/Houndé, 2016

La ville de Houndé constitue un débouché pour la commercialisation des produits forestiers ligneux et non ligneux pour les départements voisins. Ceci constitue une véritable opportunité pour la commune

Concernant la gestion des ordures ménagères et des pollutions industrielles, la commune de Houndé dispose d'une politique communale en la matière, mais souffre de la non mise en œuvre d'actions concrètes.

III. Etat des lieux des secteurs de production

4.1. Agriculture

L'agriculture est la principale activité pratiquée par l'ensemble de la population de la commune. C'est une agriculture de subsistance et de type extensif qui utilise des moyens de production traditionnels. Les exploitations sont soit familiales, collectives ou individuelles.

Il existe dans la commune plusieurs projets d'appui à l'agriculture ainsi qu'un grand potentiel de terre de bas-fonds aménageables.

Force est de constater cependant qu'il existe très peu de projet agricole au niveau communal vu le potentiel qu'offre la région. Les autres faiblesses et menaces que l'on relève sont entre autres:

- ✓ la surexploitation des ressources terre liée à la croissance démographique;
- ✓ l'érosion des sols due aux mauvaises pratiques culturales ;
- ✓ la faible production de la fumure organique ;
- ✓ la faiblesse des aménagements de fertilisation et de restauration des sols ;
- ✓ l'orpaillage avec ses conséquences collatérales (utilisation des produits nocifs et polluants tels que le cyanure et le mercure, dépouille l'agriculture des mains d'œuvres agricole) ;
- ✓ la faible disponibilité des ressources des eaux.

Les tableaux ci-dessous présentent le potentiel en termes de bas-fonds aménageables et aménagés de la commune.

Tableau 9 : Récapitulatif des bas-fonds rizicoles aménagés dans la commune urbaine de Houndé

Village	Superficie (ha)	Partenaires	Année d'aménagement
Karaba	30	PRP	2004
Koho	52	PRP	2005
Bouendé	15	FAO	2010
Sieni	21	PAPSA	2013
Sieni nouveau site	20	PAPSA	2016
Botoni	23	PAPSA	2013
Dohoun	18	PAPSA	2013
Soukourlaye	28	PAPSA	2013
Dankari	17	PAPSA	2013
Superficie totale	**224**		

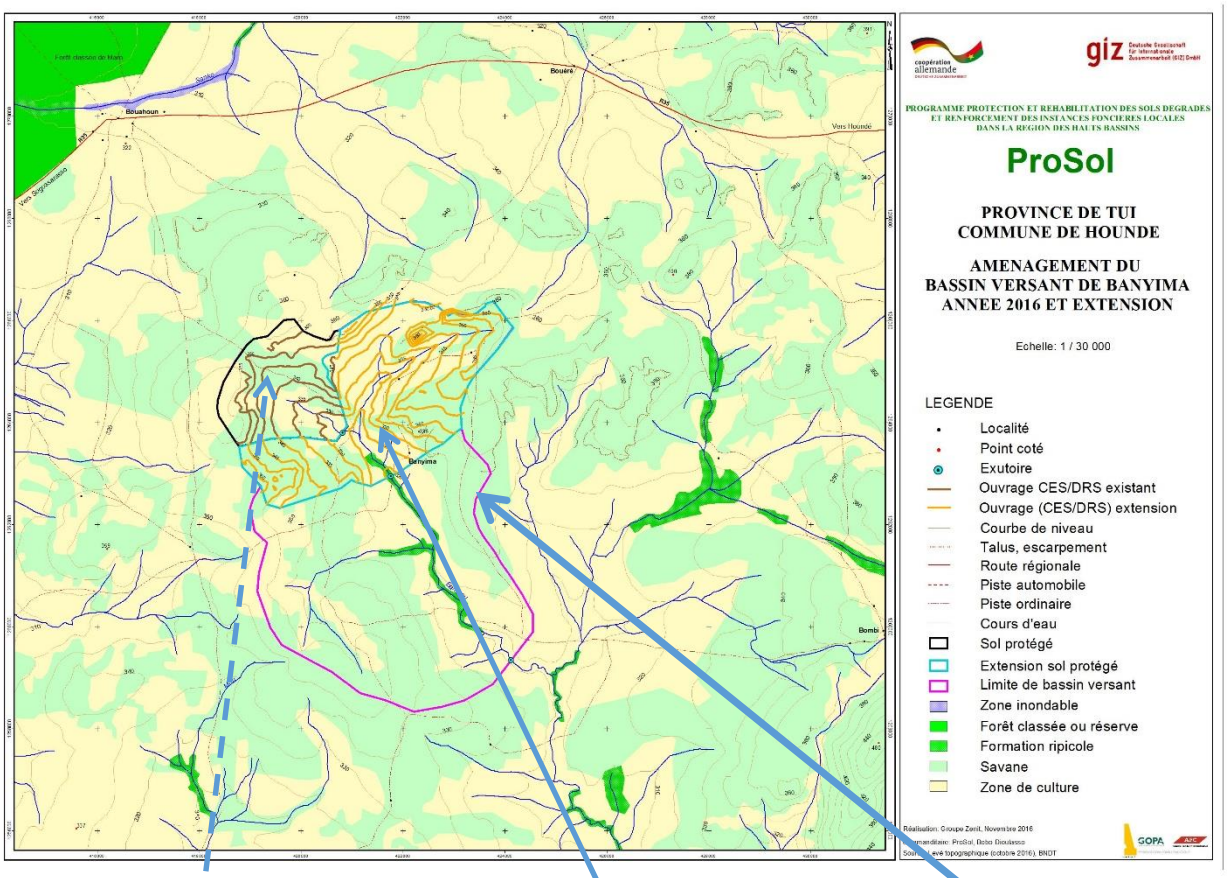
Source : ZAT/Houndé, 2017

NB : Sur l'ensemble des sites aménagés, des études d'impact environnementales et des levées topographiques ont été réalisées.

ProSol à travers sa démarche micro-bassin versant, a aménagé 1446 ha dans le village bouahoun. Son approche offre de nouvelles perspectives pour la protection et réhabilitation des terres avec des techniques d'amélioration de la fertilité des sols.

Superficie concernée par les aménagements CES/DRS :	
En 2016	398 ha
En 2017	1046 ha

Carte de localisation du site d'aménagement de BANYIAMA, Commune de HOUNDE



Site d'aménagement en 2016

398 ha aménagés

- 3491 m de digue filtrante
- 10 490 m de cordons pierreux
- Traitements de ravines

Site d'aménagement en 2017

1048 ha aménagés

- 1721 m de digue filtrante
- • 47 851m de cordons pierreux
- Traitements de ravines
- Gabionnage

Micro Bassin-versant : 3423,59ha (potentiel aménageable)

Tableau ….. : Récapitulatif du sous sous micro bassin versant Bagnouma dans la commune urbaine de Houndé

	Village	Aménagé (ha)	Potentiel (ha)
1.	Bagnouma	1446	1977
			197

Source : ProSol/Bobo, 2017

Tableau 10 : Récapitulatif des bas-fonds rizicoles aménageables dans la commune urbaine de Houndé

	Village	Potentiel (ha)
2.	Soukourlaye	30
3.	Kari Bombi	52
4.	Sourkoulaye	15
5.	Kieré	100
		197

Source : ZAT/Houndé, 2017

4.2. Élevage

L'élevage est après l'agriculture, la seconde source de revenu dans la commune. Aussi le secteur contribue à l'accroissement de la production agricole grâce à l'apport en fumure organique et à la traction animale. Il est conduit à travers deux systèmes que sont le système traditionnel de type extensif et le système semi moderne pratiqué à travers l'embouche bovine et ovine.

Le système d'élevage traditionnel extensif est majoritaire et utilise peu d'intrants zootechniques et vétérinaires. Dans ce système d'élevage, on distingue d'une part le type transhumant où les éleveurs planifient leurs déplacements dans la commune et à l'intérieur de la province et d'autre part la transhumance transfrontalière. Le système semi moderne concerne l'embouche bovine et ovine pratiquée aussi bien par les hommes que par les femmes. La commune compte à ce jour :

- ✓ **un abattoir de brousse (en mauvais état)**
- ✓ **deux (2) boucheries (en mauvais état)**
- ✓ **un marché à bétail (passable).**

La couverture sanitaire est assez bonne avec trois agents pour le compte de la ZATE de Houndé et la présence d'un vétérinaire privé installé dans la commune. Il faudrait cependant noter l'utilisation des produits prohibés et la présence de vaccinateur clandestin venant de Bobo et de Houndé.

La filière viande connait un accroissement mais il faut noter les abattages non contrôlés dans la commune en matière de ruminants, et, également les fermes semi-moderne pour l'élevage de la volaille de chair et de poules pondeuses.

Le cuir et peau n'est pas une filière organisée mais il existe dans la commune des exportateurs de cuirs et peaux vers d'autres communes du pays.

La filière lait n'est pas aussi organisée eut égard à la faible organisation des producteurs et à la faible productivité des vaches pour des raisons liées à l'entretien des animaux (stabulation, alimentation concentrée, disponibilité du fourrage en quantité et en qualité).

Tableau 11 : Evolution des effectifs du cheptel

Espèces								
années	bovins	ovins	caprins	porcins	poules	pintades	équins	asins
2013	258175	140667	125423	157624	601175	140665	383	9012
2014	263338	144887	129185	160775	619828	144884	386	9192
2015	268604	149233	133060	163991	638421	149230	389	9375
2016	273976	153709	137051	167270	657574	153706	392	9562
2017	279455	158320	141162	170615	677301	158317	395	9753

Source : DPPRAH, 2017

Tableau 12 : Etat des parcs de vaccination de la commune de Houndé

Localité	Métallique	Béton	Etat
Houndé	1	1	Mauvais
Kari	1	1 Hors usage	Passable
Bombi	1	0	Bon
Dankari	1	0	Assez bon
Karaba	1	0	Bon
Dohoun	1	0	Bon
Kiéré	1	0	Bon
Bouéré	1	0	Passable
Bouahoun	1	0	Bon
Laho	1	0	Passable
Bohokari	1	0	Passable

Source : DPPRAH/Houndé, 2017

4.3. Commerce et artisanat

Houndé dispose à ce jour de deux marchés : l'ancien marché (traditionnel) situé au secteur 2 à l'abord de la route nationale n°1 et le nouveau marché situé au secteur 4 et construit en matériaux définitifs. Le constat relevé est le refus de certains commerçants de se rendre sur le site du nouveau marché évoquant comme principal motif le difficile accès au site du nouveau marché.

L'occupation du nouveau site par les commerçants fait l'objet de multiples désaccords avec la municipalité par rapport au nouveau **coût de location des boutiques passé de 2000 FCFA à 5000 FCFA**. Les commerçants jugent la décision trop arbitraire et non participative.

Le potentiel artisanal communal est important, et fait partie des plus importants de la province. L'artisanat développé tourne autour des activités de la forge, de la vannerie, de la sculpture et de la teinture. Un partenariat entre la commune et l'ONG Medicus Mundi a permis de financer pour l'OFACOM/Tuy un centre de formation professionnelle des artisans Ce partenariat a également permis de réaliser pour le CMA de Houndé, le Centre de Thérapie occupationnelle qui accompagne en santé mentale les activités génératrices de revenus (confection de tissu Bogolan, fabrication de savons et tissage de chaises).

Il existe également dans la commune un centre de formation spécialisé dans l'artisanat pour jeunes filles. Il est à noter cependant que le Centre Régional de Formation Technique est inachevé et l'infrastructure abritant la coopérative des artisans est délabrée.

Par ailleurs, par défaut de qualification, ces artisans n'arrivent pas à accéder aux marchés initiés dans la commune et hors de la commune.

4.4. Mines, Carrières, et Industrie

L'activité minière dans la commune a connu un réel essor depuis la construction de la mine Houndé Gold Operation. Son développement offre de nouvelles perspectives pour le développement social et économique de la commune.

Cependant, le territoire communal fait l'objet d'une exploitation minière artisanale si importante que si rien n'est fait l'environnement et le cadre de vie des populations locales seront sérieusement menacés. Il convient par ailleurs de souligner que cette nouvelle

manne engendre dans la commune la recrudescence de la délinquance, de la prostitution et des infections sexuellement transmissibles.

Les sols de la commune sont reconnus comme très adaptés à l'extraction de briques. Cet état a engendré le développement de la profession de briquetier artisanal et plusieurs associations s'y investissent. Cependant, son exploitation est demeurée archaïque.

Au niveau industriel, la présence d'unités d'égrenage de coton par SOFITEX dans la commune est un atout.

IV. Etat des lieux des secteurs de soutien à la production

5.1. Transport

Le réseau routier de la commune est constitué de la RN°1, la RR 35, la RD 59 et de pistes rurales qui permettent de desservir la commune. Si la Commune est facilement accessible en tout temps par la RN°1, elle reste difficilement accessible en saison pluvieuse par les villages de l'intérieur. On note donc l'enclavement saisonnier de certains villages de la commune particulièrement les villages situés sur les axes.

Houndé compte cependant une gare routière située au bord de la nationale 1. La gestion de la gare est faite par l'organisation des transporteurs du Faso (OTRAF) qui reverse les recettes auprès du régisseur de la mairie.

Les gros transporteurs stationnent aux abords de la nationale n°1 et sur l'aire de stationnement de la SOFITEX. Leur gestion directement assurée par les services de la Mairie.

L'actuelle gare routière est insalubre (manque de poubelles, accès difficile en cas de pluie) et l'anarchie dans l'occupation de ses abords par des commerçants ambulants est perceptible

Le pavage de l'aire de la gare, la mise en place de bacs à ordures et la construction d'une nouvelle gare plus spacieuse sont les solutions proposées par les transporteurs.

5.2. Énergie

En matière de l'énergie, seuls Houndé, Karaba et Dohoun ont bénéficié de l'électrification par le réseau SONABEL. Le reste des villages de la commune ne dispose pas de sources d'énergie moderne.

La principale source d'énergie de la commune en matière d'éclairage reste la pile pour l'alimentation des lampes de poches (torches) et pour l'alimentation des postes radios. Les plaques solaires sont également utilisées pour l'éclairage surtout sur les lieux de commerce.

Pour la cuisine, le bois est la principale source d'énergie dans la commune. On peut également noter l'utilisation du charbon de bois. L'utilisation du gaz butane demeure limitée. Des groupes électrogènes, des batteries sont également utilisés par des particuliers comme source d'énergie pour des lieux de commerce, des animations publiques et des projections.

Ces sources d'énergie restent difficilement accessibles par les populations du fait des moyens limités.

Le programme « un village, une plateforme multifonctionnelle » pour la lutte contre la pauvreté, sous financement de la banque mondiale, devrait être reconduit afin de faire bénéficier la commune de Houndé.

5.3. Institutions financières

La proximité de la commune de Houndé par rapport à la ville de Bobo lui confère un avantage par rapport à certaines communes du Burkina. On note une certaine facilité d'accès à des institutions financières telles que ECOBANK, Coris Bank, UBA, BOA, et à des mutuelles de crédits, la Caisse Populaire etc.

Si du point de vue géographique les populations ont une certaine facilité d'accès à des institutions financières, cela n'est pas systématique en matière d'accès aux crédits. Le système financier a des conditions d'octroi de crédit difficiles d'accès aux populations.

5.4. Médias et télécommunications

Du point de vue traditionnel, plusieurs canaux de communication sont utilisés pour la communication entre les populations de la commune. Ces canaux sont les marchés, les lieux de cultes, les services techniques, les organisations paysannes, les conseillers et les CVD.

En matière de télécommunication, la commune bénéficie de la couverture des réseaux téléphoniques du pays (ONATEL, Orange, TELECEL). L'internet est pratiquement inaccessible et méconnue des populations en dépit des évolutions notables dans le domaine. La commune bénéficie également de la couverture des média tels que la télévision nationale et internationale à travers les chaînes de télévisions sur les décodeurs et les radios locales, nationales et internationales.

Le développement du secteur de l'énergie est une condition nécessaire à la couverture médiatique de la commune et partant de l'éveil des consciences des populations.

5.5. La sécurité

La police municipale de la commune de Houndé, à l'image de plusieurs communes du Burkina Faso dispose de personnel en nombre insuffisant. Cette police assure la garde au niveau de la mairie et de la Direction provinciale de la Police. Elle appuie également les équipes de recouvrement dans les marchés et villages.

La difficulté constatée à ce niveau est l'absence de concours professionnel pour les agents ainsi que de recrutement **(le dernier recrutement ayant eu lieu en 2002)**. Coté logistique, le matériel est insuffisant et vétuste (une moto de service pour effectuer leurs opérations sur le terrain).

La Police Nationale, quant à elle, dispose également d'un effectif insuffisant pour assurer la couverture sécuritaire des habitants de la commune de Houndé. Cependant, plusieurs autres communes voisines disposent de commissariats de police et travaillent en étroite collaboration avec celui de Houndé.

Le commissariat de la police ayant été incendié le **30 juillet 2014** suite à une fronde d'une partie de la population, la police nationale occupe un local réhabilité ;(absence de clôture, de toilettes, d'adduction d'eau). La police souffre également de l'insuffisance de ressources financières et d'un manque de ressources matérielles (un seul véhicule en panne)

La commune compte en outre une brigade de gendarmerie en son sein, effectuant ses opérations également en collaboration avec les autres brigades de la province du Tuy. Il y a aussi un peloton de sécurité routière.

En plus de la présence de la gendarmerie, la commune bénéficie de la proximité des postes de sécurité de Houndé et de Bobo situés respectivement à 35 km et à 65 km. On note également l'existence de Comités Locaux de Sécurité dans les villages de la commune. Malheureusement, ces comités locaux ne fonctionnement pas du fait de manque de moyens.

Au vu des activités des unités industrielles, des sites d'orpaillage et des accidents sur la route nationale n° 1, l'absence d'une unité de sapeurs-pompiers dans la commune peut constituer une réelle menace en cas d'incendie.

V. Etat des lieux de la gouvernance

6.1. Gouvernance locale

Houndé est l'une des cinq villes du pays qui, sans être un chef-lieu de province, a été érigée en commune de plein exercice en 1995 avant d'être un chef-lieu de province pour son dynamisme et son potentiel économique. Les progrès enregistrés après vingt-deux ans d'expérience communale restent mitigés sur les aspects politiques, en dépit des avancées majeures dans la gouvernance administrative.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les limites de la commune de Houndé sont celles du département du même nom, Houndé qui est à la fois circonscription administrative et collectivité territoriale.

En tant que circonscription administrative, elle est administrée par le préfet, dépositaire de l'autorité de l'Etat et représentant du Haut-commissaire dans le département. Le préfet a la charge des intérêts nationaux, du respect des lois et de l'ordre public. Il veille à l'exécution des règlements et décisions de l'Etat dans sa circonscription. Il assure également la coordination générale des services déconcentrés dans le département.

Avec la communalisation intégrale, le maire et le conseil municipal ont la charge d'accompagner le développement de la commune, en étroite collaboration avec le Préfet.

En effet, selon l'article 32 du Code Générale des Collectivités Territoriales, « les Collectivités territoriales concourent avec l'Etat à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, éducatif, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu'à la protection, à la mise en valeur des ressources naturelles et à l'amélioration du cadre de vie ».

La commune de Houndé, à l'instar des autres communes urbaines du pays, dispose d'un organigramme qui se conforme aux dispositions réglementaires. L'administration communale est existante et les sessions du conseil se tiennent régulièrement. La commune a également élaboré et mis en œuvre un Plan Communal de Développement (PCD 2010-2014). Les investissements communaux représentent 30% des ressources annuelles.

La commune compte de nombreux partenaires financiers mais la coopération entre les villes est en dents de scie et fonctionne difficilement. En effet, les activités de coopération

décentralisée avec les villes de St Fons (France) et Albacete (Espagne) sont actuellement en veilleuse.

Au niveau du conseil municipal, il est déploré le mauvais fonctionnement des commissions permanentes de la Mairie souvent dû à l'insuffisance de formation politique des membres et/ou d'accompagnement en ressources.

6.2. Finances locales

L'analyse des finances locales de la commune relève une faible progression du budget depuis 2010 et une faible capacité d'absorption des ressources d'investissement.

En effet, l'analyse du budget de 2010 à 2015 fait ressortir une très faible progression des ressources propres de la commune (de 185.274.866 FCFA en 2010 contre 216.078.965 FCFA en 2015).

Cette situation traduit la faiblesse des initiatives communales en matière de mobilisation des ressources, mais également l'effet des crises socio-politiques depuis 2011. Le pic de 2014 s'explique par le versement à la commune de la taxe superficielle et la montée en puissance d'autres taxes comme celles du stationnement.

L'analyse diagnostique fait par ailleurs ressortir une faible gestion des ressources d'investissement. Le tableau ci-après fait nettement ressortir la faible capacité d'absorption des ressources dédiées à l'investissement.

Ceci recommanderait un renforcement des capacités du personnel chargé de la gestion budgétaire et comptable et de l'allègement des procédures budgétaires.

Tableau14 : Récapitulatif de l'exécution budgétaire 2010-2015

	Fonctionnement			Investissement		
Année	**Budget**	**Recettes ordinaires**	**Dépenses ordinaires**	**Budget**	**Recettes d'investissement**	**Dépenses d'investissement**
2010	188 723 620	185 274 866	149 762 697	59 225 429	36 480 422	27 468 878
2011	205 430 480	192 970 789	167 319 118	118 354 074	67 742 721	61 881 708
2012	205 581 307	201 846 930	193 554 904	157 396 059	134 626 044	109 250 089
2013	216 078 965	196 393 028	202 161 234	151 625 705	133 602 047	39 074 443
2014	223 373 838	216 659 665	194 824 016	326 275 512	205 849 397	107 819 326
2015	215 401 525	221 911 834	208 435 656	228 081 719	184 944 593	152 902 010

Source : Comptes administratifs de 2010 à 2015, DAF, Mairie de Houndé

VI. Diagnostic stratégique de la Commune

Le diagnostic stratégique s'appuie d'une part, sur les éléments de l'analyse stratégique de l'ancien PCD 2010-2014, et d'autre part, sur la collecte de données auprès du conseil municipal, des groupes sociaux et économiques de la commune, des associations de développement local, des partenaires techniques et financiers, et de l'administration municipale. Ce diagnostic fait ressortir les **atouts et les contraintes** tant de **l'environnement interne qu'externe** de la commune de Houndé.

Le diagnostic établi a permis de dégager les **enjeux et défis** de la commune dans la mise en œuvre de son Plan Communal de Développement 2017-2021.

7.1. Diagnostic de l'environnement interne de la Commune

Forces	Faiblesses
• **La Commune a développé des relations internationales qui mobilisent une diversité de partenaires autour de ses projets de développement ;** • **Avec le transfert de compétences par l'Etat vers les collectivités territoriales, la Mairie parvient à offrir des services sociaux de base aux communautés ;** • **La Commune enregistre la présence d'une industrie minière (Houndé Gold Operations) et d'une antenne SOFITEX qui contribuent fortement à l'économie locale ;** • **La disponibilité et l'engagement des CVD dans les projets de développement communautaire facilitent une forte mobilisation sociale ;** • **La commune dispose d'un barrage à capacité moyenne favorisant la réalisation des activités de contre-saison ;**	• En dépit de l'existence d'un PCD (2010-2014), sa mise en œuvre a été timide, handicapant le développement socio-économique communal des dernières années ; • Les procédures de gestion et de passation des marchés sont lourdes et complexes, annihilant la capacité d'absorption financière de la commune ; • L'étroitesse de l'assiette fiscale communale mêlée à la faiblesse de la capacité de mobilisation des recettes internes ne favorisent pas la mise en œuvre de projets structurants de développement communal ; • Manque de pratique évaluative tant du PCD passé que des projets locaux exécutés ; • Le cadre organisationnel et fonctionnel actuel de la Mairie ne permet pas un accomplissement conséquent des missions qui lui sont dévolues ; • En dépit de l'existence d'un PCD, beaucoup d'investissements communaux ont été exécutés hors programme ;

Forces	Faiblesses
• **L'existence d'une AEP, de 4 AEPS, d'une PMH et de bornes fontaines dans les villages de la commune offre de réelles possibilités d'accès à l'eau potable;** • **L'existence de trois (03) forêts classées de l'Etat sont des atouts pour l'équilibre écologique de la zone ;** • **On note une présence de pépiniéristes qualifiés dans la commune ;** • **Le Stade Omnisport constitue un espace sportif adéquat pour la réalisation d'évènements sportifs, sociaux et culturels ;** • **L'institutionnalisation du tournoi de football dénommé « La coup du Maire » offre l'occasion d'émulation et de brassage socio-culturel.**	• La gestion des ressources humaines de la Mairie reste faible et les outils pratiques de gestion sont inexistants, • La communication institutionnelle n'est pas structurée et par conséquent la visibilité et la lisibilité de l'action municipale ne sont pas assurées, réduisant sa notoriété auprès des populations ; • L'inexistence d'un plan prévisionnel des équipements et autres moyens de travail a engendré une vétusté de l'ensemble du patrimoine ; • La communication interne est peu structurée et les cadres de concertation internes officiels inexistants ; • L'absence de dispositif d'encadrement des TPE/PME au niveau communal ralentit fortement l'éclosion d'une réelle économie locale dynamique ; • La mise en œuvre du plan stratégique de gestion des déchets de la Commune n'est pas effective; • La gestion des infrastructures communales marchandes (marchés, gare, boucherie, marché à bétail, boutiques de rue) est approximative ; • Le niveau d'accès à l'assainissement familial reste faible ;

Forces	Faiblesses
	• Les infrastructures d'évacuation des eaux pluviales sont insuffisantes ; • La déforestation intensive du couvert végétal par les hommes et les animaux ; • Les tentatives de réalisation des parcs sont encore vaines ; • Le développement social et humain est insuffisamment pris en charge dans les stratégies de développement communal ; • Les liaisons routières entre le centre-ville de Houndé et les villages de la Commune sont fortement dégradées et dans certains cas impraticables ; • En dépit d'un extraordinaire potentiel culturel, la commune peine à le valoriser et à figurer dans les meilleures troupes culturelles au plan national.

7.2. Diagnostic de l'environnement externe de la Commune

Opportunités	Menaces
• **De par son positionnement géographique, Houndé est une ville carrefour se situant à la porte de Bobo-Dioulasso et sur la principale route nationale aux confluences de trois (03) pays** • **La mobilisation communautaire pour la préservation de l'environnement est importante ;** • **Le mouvement associatif autour de la production agricole et pastorale est important ;** • **Le positionnement de Houndé Gold Operations dans le territoire communal offre l'occasion de développer un partenariat gagnant-gagnant ;** • **L'existence du Fonds Minier de Développement permet une meilleure croissance de la commune**	• L'accroissement de l'activité minière artisanale menace à la fois l'exploitation agricole locale conséquente et accélère le développement des maladies comme le VIH/SIDA ; • La sécurité des populations est fortement menacée par l'attractivité de l'or trainant de nombreux « aventuriers » à la recherche de gain facile ; • La pollution des sols et des eaux par les pesticides utilisées anarchiquement et par le cyanure du fait des exploitants miniers artisanaux constitue une sérieuse menace pour l'environnement ; • La forte dépendance de l'énergie domestique des ménages sur le bois de chauffe menace fortement l'équilibre écologique ; • La zone est reconnue pour son potentiel agro-pastoral mais l'inexistence de stratégie de développement des deux (02) filières l'ont réduit encore à un stade traditionnel non créateur de valeur ajoutée.

7.3. Enjeux et défis

Enjeux	Défis
1. La cohésion au sein de l'exécutif municipal sera un gage de succès pour une bonne réussite du mandat en cours	1. L'instauration d'un management ouvert, constructif, concerté et orienté résultats permettra à la commune d'être une référence de cohabitation politique réussie
2. La lourdeur des procédures publiques de passation des marchés handicape la réalisation maximale des projets d'investissement	2. La bonne capacité d'absorption financière exige une bonne planification opérationnelle et une bonne maitrise des procédures de passation des marchés par l'équipe de la Mairie
3. La mobilisation des ressources internes et externes pour une bonne exécution des plans de développement	3. Le développement d'un bassin de TPE et de PME viables dans la commune et la réouverture de la mine de manganèse sont des sérieux atouts d'impulsion pour l'assiette fiscale communale
4. La sécurité des personnes et des biens des populations est fortement menacée par l'explosion du grand banditisme lié à l'accroissement de l'activité minière artisanale	4. La réponse sécuritaire conséquente face au banditisme grandissant est un facteur préalable pour l'essor économique de la commune
5. La déforestation et la pollution des sols agricoles par les orpailleurs et l'utilisation anarchique des pesticides menacent le développement agro-pastoral de la commune	5. La définition d'une stratégie locale de gestion durable de l'environnement est un impératif pour la commune

VII. Fondation stratégique

La fondation stratégique de la commune de Houndé se compose d'un énoncé de mission du conseil municipal, de vision à l'horizon 2025 et de valeurs organisationnelles.

C'est d'abord par souci de communication que l'énoncé de la mission a été élaboré. Ce dernier permet d'exprimer en langage simple le devoir d'un conseil municipal vis-à-vis de sa localité.

L'énoncé de la vision présenté ci-dessous cherche à exposer ce que Houndé tend à devenir et l'impact à long terme que la commune cherche à avoir parmi les autres communes du Burkina Faso.

Les valeurs organisationnelles déterminées en lien avec la vision permettront de guider le conseil municipal et les structures de soutien au développement communal dans leur décision et de cimenter l'ensemble des liens qui unissent l'ensemble du personnel dans la poursuite de la vision commune.

8.1. Mission du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal offre un cadre légal sécurisé, protecteur des intérêts individuels et collectifs et mobilise les ressources locales et extérieures en vue de construire une cité où il fait bon vivre.

8.2. Vision 2025 de la Commune

« **Ville carrefour**, nos infrastructures et notre hospitalité font de Houndé une halte agréable pour les voyageurs et un **pôle d'attractivité économique** grâce à notre potentiel agro-pastoral et minier.

- ✓ Notre municipalité se porte garante d'un **développement communal harmonieux, apaisé, sociable et respectueux de l'environnemen**t.
- ✓ **En 2025, Houndé est une ville moyenne, ouverte, prospère et durable ».**

8.3. Principes directeurs de la gouvernance de la Commune

Les conseillers municipaux et les agents de la commune croient fermement aux valeurs ci-après dans le quotidien de leur travail et dans les relations avec les citoyens et les tiers :

- **Respect** : Nous manifestons de la considération et du respect à l'égard de toutes les personnes avec qui nous transigeons. Nous faisons preuve d'ouverture à la différence, de courtoisie, de disponibilité, d'écoute et de discrétion dans l'exercice de nos fonctions.
- **Travail d'équipe :** Nous privilégions le travail en équipe parce que nous considérons qu'il est essentiel à la réussite de notre organisation. Il permet de valoriser l'efficience et le sens de la complémentarité au travail.
- **Professionnalisme** : Nous offrons les services aux usagers avec la plus grande qualité, beaucoup d'attention et d'écoute. Nous n'hésitons pas à nous remettre en cause dès que nécessaire.
- **Solidarité** : Nous nous engageons à faire preuve de partage dans les différentes circonstances et à travailler à aider les personnes en situation de difficulté temporaire ou permanente en leur portant secours.
- **Intégrité** : Nous nous conduisons de manière juste et honnête. Nous évitons de nous mettre dans une situation de conflits d'intérêts. Nous devons être irréprochables sur le plan de l'éthique.

VIII. Orientations stratégiques de développement de la Commune de Houndé

Cette partie représente la composante centrale du plan de développement communal. L'analyse stratégique des forces, faiblesses, opportunités et menaces, établie dans la première partie offre à la commune de nombreuses possibilités d'action pour l'avenir. En matière de gouvernance axée sur les résultats, le tout premier défi que toute organisation doit relever consiste cependant à faire les meilleurs choix en matière d'orientations.

Pour la commune de Houndé, ces choix d'orientation doivent permettre de mettre à profit les forces distinctives de la commune dans tous les domaines de développement avec sa raison d'être première et de maximiser les synergies avec les partenaires techniques et financiers, les composantes de la société civile, les services déconcentrés et le secteur privé, au profit des populations de la commune.

Comprenant que les orientations permettent de concrétiser la vision et qu'elles servent de base pour le pilotage organisationnel, il est facile d'imaginer que des choix d'orientations erronés ou sous-optimaux peuvent engendrer des conséquences très dommageables pour le conseil municipal et la commune de Houndé.

Quatre grandes orientations ont ainsi été déterminées à l'horizon 2021 à savoir : **1-** Renforcement des organes de gouvernance, développement institutionnel et organisationnel de la Commune; **2-** l'aménagement du territoire communal ; **3-**l'essor économique ; **4-**Promotion d'un développement social harmonieux et avant-gardiste

Mission du conseil municipal

Le Conseil Municipal offre un cadre légal sécurisé, protecteur des intérêts individuels et collectifs et mobilise les ressources locales et extérieures en vue de construire un territoire où il fait bon vivre.

Vision

Ville carrefour, nos infrastructures et notre hospitalité font de Houndé une halte agréable pour les voyageurs et un pôle d'attractivité économique grâce à notre potentiel agro-pastoral et minier.
Notre municipalité se porte garante d'un développement communal harmonieux, apaisé, sociable et respectueux de l'environnement.
En 2025, Houndé est ville moyenne, ouverte, prospère et durable ».

Valeurs

1. **Respect**
2. **Travail d'équipe**
3. **Professionnalisme**
4. **Solidarité**
5. **Intégrité**

Orientations stratégiques 2017-2021

Orientation 1
Renforcement des organes de gouvernance, développement institutionnel et organisationnel de la Commune

Orientation 2
Aménagement du territoire communal

Orientation 3
Essor économique

Orientation 3
Promotion d'un développement social harmonieux et avant-gardiste

9.1. Orientation stratégique 1 : Renforcement des organes de gouvernance, développement institutionnel et organisationnel

Résultat stratégique (à atteindre d'ici 2021)
RS : Houndé, commune reconnue, éthique, transparente, innovante et axée sur une citoyenneté exemplaire



Résultats intermédiaires (devant être atteint plus tôt, nécessaires à l'atteinte du résultat stratégique)			
R.I.1. La mise en place d'une culture de gestion axée sur les résultats, l'éthique et la transparence de gestion renforcent la performance et la qualité des services offerts aux usagers	**R.I.2.** Le cadre institutionnel et organisationnel mis en place engage mieux les communautés autour des enjeux et des projets communaux	**R.I.3.** Les dynamiques associatives et autres initiatives communautaires et de citoyens complètent l'action de l'équipe municipale dans une synergie qui facilite l'ancrage d'un développement local inclusif	**R.I.4** Le système de communication institutionnelle communal est ouvert, simple et accessible

9.2. Orientation stratégique 2 : Aménagement du territoire communal

Résultat stratégique (à atteindre d'ici 2021)
RS : La gestion de l'espace communal maitrisée favorise un développement urbain harmonieux adossé sur une ruralité productive

Résultats intermédiaires (devant être atteint plus tôt, nécessaires à l'atteinte du résultat stratégique)			
R.I.1. Le centre-ville de Houndé est animé, attrayant et les quartiers sont assainis et propres.	**R.I.2.** Des infrastructures adaptées disponibles et fonctionnelles consacrent Houndé comme une ville carrefour et un halte de plaisance.	**R.I.3.** La gestion maitrisée de l'espace communal offre des possibilités de réaliser sereinement les activités agricoles pastorales et minières tout en respectant l'environnement.	**R.I.4** La politique de développement durable mis en place promeut fortement la protection de la flore et de la faune dans l'espace communal

9.3. Orientation stratégique 3 : Essor économique

Résultat stratégique (à atteindre d'ici 2021)
RS : L'économie locale prospère, durable, compétitive et créatrice d'emplois

Résultats intermédiaires (devant être atteint plus tôt, nécessaires à l'atteinte du résultat stratégique)			
R.I.1. L'accroissement des TPE et des PME dans les secteurs porteurs de l'économie locale favorise une bonne mobilisation des ressources financières internes.	**R.I.2.** Les secteurs émergents (tourisme, mines) attirent des investisseurs et contribuent au rayonnement de Houndé au plan national et international	**R.I.3.** Le secteur minier industriel et le secteur de traitement du coton servent d'aimant au développement de PME de sous-traitance locales créatrices d'emplois.	**R.I.4** Les atouts distinctifs de la commune constituent des ressorts d'impulsion dans le développement de PME de briqueterie et de l'agro-alimentaire

9.4. Orientation stratégique 4 : Promotion d'un développement social harmonieux et avant-gardiste

Résultat stratégique (à atteindre d'ici 2021)
RS : Houndé reconnue comme un havre de tranquillité, de services sociaux (santé, éducation, sport, loisirs, développement social) adaptés, disponibles, de qualité favorisant le multiculturalisme, l'interreligieux et la diversité culturelle



Résultats intermédiaires (devant être atteint plus tôt, nécessaires à l'atteinte du résultat stratégique)			
R.I.1. Le système d'éducation, de santé et de nutrition de la commune est réputé innovant, de qualité et accessible.	**R.I.2.** La ville-carrefour dispose d'une offre culturelle diversifiée, permanente et de loisirs appropriés.	**R.I.3.** La sécurité des citoyens sur l'ensemble du territoire communal est assurée	**R.I.4** Les dynamiques associatives et/ou communautaires sont soutenues et renforcent la cohésion sociale tout en stimulant la diversité

9.5 Architecture des résultats

En conformité avec sa mission et sa vision, la commune de Houndé s'est donnée quatre (04) grandes orientations et s'est engagée à réaliser 16 résultats concrets d'ici 2021.

Mission du conseil Municipal
Le Conseil Municipal offre un cadre légal sécurisé, protecteur des intérêts individuels et collectifs et mobilise les ressources locales et extérieures en vue de construire une cité où il fait bon vivre.

Vision	Valeurs
Ville carrefour, nos infrastructures et notre hospitalité font de Houndé une halte agréable pour les voyageurs et un pôle d'attractivité économique grâce à notre potentiel agro-pastoral et minier. Notre municipalité se porte garante d'un développement communal harmonieux, apaisé, sociable et respectueux de l'environnement. En 2025, Houndé est ville moyenne, ouverte, prospère et durable ».	**1. Respect** **2. Travail d'équipe** **3. Professionnalisme** **4. Solidarité** **5. Intégrité**

Orientation stratégique 1	Orientation stratégique 2	Orientation stratégique 3	Orientation stratégique 4
Renforcement des organes de gouvernance, développement institutionnel et organisationnel	**Aménagement du territoire communal**	**Essor économique**	**Promotion d'un développement social harmonieux et avant-gardiste**

Résultats stratégiques			
RS1. **Houndé, commune reconnue, éthique, transparente, innovante et axée sur une citoyenneté exemplaire**	**RS2.** **La gestion de l'espace communal maitrisée favorise un développement urbain harmonieux adossé sur une ruralité productive**	**RS3.** **L'économie locale prospère, durable, compétitive et créatrice d'emplois**	**RS4.** **Houndé reconnue comme un havre de tranquillité, de services sociaux (santé, éducation, sport, loisirs, développement social) adaptés, disponibles, de qualité favorisant le multiculturalisme, l'interreligieux et la diversité culturelle**

Résultats intermédiaires			
RI 1.1. La mise en place d'une culture de gestion axée sur les résultats, l'éthique et la transparence de gestion renforcent la performance et la qualité des services offerts aux usagers	RI.2.1. Le centre-ville de Houndé est animé, attrayant et les quartiers sont assainis et propres	RI.3.1. L'accroissement des TPE et des PME dans les secteurs porteurs de l'économie locale favorise une bonne mobilisation des ressources financières internes	RI.4.1. Le système d'éducation, de santé et de nutrition de la commune est réputé innovant, de qualité et accessible.
RI1.2. Le cadre institutionnel et organisationnel mis en place engage mieux les communautés autour des enjeux et des projets communaux	RI.2.2. Des infrastructures adaptées disponibles et fonctionnelles consacrent Houndé comme une ville carrefour et un halte de plaisance.	RI.3.2. Les secteurs émergents (tourisme, mines) attirent des investisseurs et contribuent au rayonnement de Houndé au plan national et international	RI.4.2. La ville-carrefour dispose d'une offre culturelle diversifiée, permanente et de loisirs appropriés.
RI.1.3. Les dynamiques associatives et autres initiatives communautaires et de citoyens complètent l'action de l'équipe municipale dans une synergie qui facilite l'ancrage d'un développement local inclusif	RI.2.3. La gestion maitrisée de l'espace communal offre des possibilités de réaliser sereinement les activités agricoles (de gestion durable des terres, d'adaptation aux changements climatiques), pastorales et minières tout en respectant l'environnement.	RI.3.3. Le secteur minier industriel et le secteur de traitement du coton servent d'aimant au développement de PME de sous-traitance locales créatrices d'emplois.	RI.4.3. La sécurité des citoyens sur l'ensemble du territoire communal est assurée
RI.1.4. Le système de communication institutionnelle communal est ouvert, simple et accessible	RI.2.4 La politique de développement durable mis en place promeut fortement	RI.3.4. Les atouts distinctifs de la commune constituent des ressorts d'impulsion dans le	RI.4.4. Les dynamiques associatives et/ou communautaires sont

	la protection de la flore et de la faune dans l'espace communal	développement de PME de briqueterie et de l'agro-alimentaire	soutenues et renforcent la cohésion sociale tout en stimulant la diversité

IX. Plan d'actions prioritaires (2017-2021)

10.1. Plan opérationnel 2017-2021

Orientation Stratégique 1	**Renforcement des organes de gouvernance, développement institutionnel et organisationnel de la Commune**
RS	**Résultat stratégique : Houndé, commune reconnue, éthique, transparente, innovante et axée sur une citoyenneté exemplaire**
Ri.1	**Résultats intermédiaires (Ri) :** La mise en place d'une culture de gestion axée sur les résultats, l'éthique et la transparence de gestion renforcent la performance et la qualité des services offerts aux usagers
Ext	**Extrant 1 : Un plan de formation des conseillers municipaux disponible et mis en œuvre**
Actions prioritaires	1. Elaborer un plan de formation (2017-2021) des conseillers municipaux
	2. Mettre en œuvre le plan de formation des conseillers municipaux
	3. Suivre et évaluer le plan de formation des conseillers municipaux
Ext.	**Extrant 2 : Un plan de développement des Ressources Humaines de la commune disponible et mis en œuvre**
Actions prioritaires	1. Elaborer un PDRH du personnel communal (plan de recrutement, plan prévisionnel des effectifs, plan de carrière, plan de motivation, plan de relève)
	2. Mettre en œuvre le PDRH
	3. Suivre et évaluer le PDRH
Ext	**Extrant 3 : Des outils de valorisation de l'éthique, de la transparence et de la gestion participative**
Actions prioritaires	1. Elaborer les outils de valorisation de l'éthique (code d'éthique et de déontologie, manuel de procédures de gestion, charte d'audit, cartographie des risques, séances populaires de reddition de compte)
	2. Mettre en œuvre les outils de la bonne gouvernance
	3. Evaluer périodiquement la performance organisationnelle
	4. Réaliser un audit organisationnel et fonctionnel de la Mairie
	5. Mettre en œuvre les recommandations de l'audit de la Mairie

Orientation Stratégique 1	Renforcement des organes de gouvernance, développement institutionnel et organisationnel de la Commune
Ri.2	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Le cadre institutionnel et organisationnel mis en place engage mieux les communautés autour des enjeux et des projets communaux
Ext	**Extrant 1 : La tenue périodique des foras entre la commune et les différentes catégories socio-professionnelles effective**
Actions prioritaires	1. Réaliser l'inventaire des acteurs socio-économiques professionnels de la commune
	2. Tenir les foras professionnels entre la Commune et les acteurs
	3. Suivre et évaluer la performance des cadres de dialogue
Ext.	**Extrant 2 : Les commissions permanentes de la Mairie renforcées tiennent leurs sessions et agissent en faveur des communautés**
Actions prioritaires	1. Appuyer l'animation des commissions permanentes du conseil municipal
	2. Elaborer le plan d'action annuel des commissions permanentes
	3. Suivre et évaluer la mise en œuvre du plan d'actions annuel des commissions permanentes
Ext	**Extrant 3 : Les cadres d'échange entre la Commune et les services techniques déconcentrés fonctionnels**
Actions prioritaires	1. Réaliser les cadres de concertation avec les services techniques déconcentrés
	2. Evaluer la performance des cadres de concertation avec les services techniques déconcentrés
Ri.3	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Les dynamiques associatives et autres initiatives communautaires et de citoyens complètent l'action de l'équipe municipale dans une synergie qui facilite l'ancrage d'un développement local inclusif
Ext	**Extrant 1 : Le répertoire des associations, initiatives communautaires et des citoyens de la commune disponible et mis à jour périodiquement**
Actions prioritaires	1. Réaliser une évaluation suivie d'un inventaire des associations et initiatives locales
	2. Réaliser les foras annuels Commune de Houndé-Société civile
	3. Etablir un cadre partenarial de développement communal bâti sur l'approche Commune-Société civile
	4. Mettre en œuvre le cadre partenarial Commune-Société civile

Orientation Stratégique 1	Renforcement des organes de gouvernance, développement institutionnel et organisationnel de la Commune
Ext.	**Extrant 2 : L'allocation de subventions et/ou la signature de contrats de prestations de la commune aux associations et initiatives communautaires et de citoyens effectives**
	Extrant 3 : Les actions évènements et manifestations menées en partenariat public-privé fonctionnels
Actions prioritaires	1. Signer des conventions Commune de Houndé-Privé
	2. Mettre en œuvre les appuis de la commune auprès des associations
	3. Evaluer annuellement la performance des contrats de prestations avec les associations et initiatives
Ri.4	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Le système de communication institutionnelle communal est ouvert, simple et accessible
Ext	**Extrant 1 : Un plan de communication institutionnelle disponible et fonctionnel**
Actions prioritaires	1. Elaborer un plan de communication institutionnelle
	2. Mettre en œuvre le plan de communication
Ext.	**Extrant 2 : Des supports de communication sociale adaptés, disponibles et fonctionnels**
Actions prioritaires	1. Acquérir des supports de communication sociale adaptés
	2. Accompagner les stations de radio privées et/ou communautaires sur le territoire communal
Ext	**Extrant 3 : Des acteurs privés de la communication présents sur le territoire communal**
Actions prioritaires	1. Mettre en place des espaces de connexion internet communautaires en partenariat avec des opérateurs de téléphonie
	2. Suivre et évaluer le dispositif de communication institutionnelle

Orientation Stratégique 2	Aménagement du territoire communal
RS	**Résultat stratégique : La gestion de l'espace communal maitrisée favorise un développement urbain harmonieux adossé sur une ruralité productive**
Ri.1	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Le centre-ville de Houndé est animé, attrayant et les quartiers sont assainis et propres.
Ext	**Extrant 1 : Le SDAU de Houndé est élaboré et mis en œuvre**
Actions prioritaires	1. Elaborer le SDAU de Houndé avec l'appui technique et financier de l'Etat
	2. Rendre fonctionnelles les structures opérationnelles de gestion du SDAU
	3. Suivre et évaluer le niveau de respect du SDAU par la municipalité
Ext.	**Extrant 2 : La stratégie et le plan d'action d'assainissement urbain et de gestion des eaux mis en œuvre**
Actions prioritaires	1. Actualiser le plan d'action d'assainissement
	2. Mettre en œuvre le plan d'action d'assainissement et de gestion des eaux
	3. Suivre et évaluer le plan d'action d'assainissement et de gestion des eaux pluviales
	4. Poursuivre les cinq (05) opérations de lotissement
Ext	**Extrant 3 : Les cahiers de charge d'occupation spatiale du centre-ville de Houndé disponibles**
Actions prioritaires	1. Réaliser des opérations de lutte contre l'occupation anarchique des espaces publics
	2. Elaborer les cahiers de charge d'occupation spatiale de la ville
	3. Evaluer le niveau de respect des cahiers de charges
Ri.2	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Des infrastructures adaptées disponibles et fonctionnelles consacrent Houndé comme une ville carrefour et un halte de plaisance.
Ext	**Extrant 1 : Une gare routière moderne et fonctionnelle**
Actions prioritaires	1. Faire une étude de mise à jour de la gare routière de Houndé
	2. Reconstruction et extension de la gare routière **(PPP)**
	3. Mettre un système informatisé de gestion de la gare routière
	4. Evaluer périodiquement le niveau de performance de la gare

Ext.	**<u>Extrant 2</u> : La plus grande aire moderne de stationnement des camions du Burkina Faso réalisée et fonctionnelle**
	1. Aménager la gare de stationnement des gros porteurs dans la ville de Houndé
Actions prioritaires	2. Réaliser l'étude technico-économique de l'aire de stationnement moderne
	3. Réaliser l'aire de stationnement moderne en mode partenariat public-privé **(PPP)**
	4. Suivre et évaluer la performance de gestion de l'aire de stationnement moderne
Ext.	**<u>Extrant 3 : Des infrastructures marchandes modernes réalisées et opérationnelles</u>**
Actions prioritaires	1. Réaliser l'étude d'aménagement et de modernisation de l'ancien marché
	2. Reconstruire l'ancien marché **(PPP)**
	3. Construire des boutiques de rue dans la ville de Houndé
	4. Mettre en place un dispositif de gestion des infrastructures marchandes avec l'appui de la police municipale
	5. Suivre et évaluer la performance du dispositif de gestion
Ri.3	**Résultats intermédiaires (Ri) :** La gestion maitrisée de l'espace communal offre des possibilités de réaliser sereinement les activités agricoles (de gestion durable des terres (GDT), d'adaptions aux changements climatiques), pastorales et minières tout en respectant l'environnement.
Ext	**<u>Extrant 1</u> : Des espaces agro-pastoraux identifiés, aménagés et mis à disposition des producteurs et des éleveurs**
Actions prioritaires	1. Réaliser des études d'identification et d'aménagement des espaces agricoles et des mesures CES/DRS (Réhabilitation de bassins versants, gestion intégrée de la fertilité des sols et renforcement des instances foncières locales)
	2. Réaliser des études d'identification et d'aménagement des zones de pâturage et des pistes à bétail
	3. Promouvoir les activités d'adaptation au changement climatique et de gestion durable des terres et réaliser les différents aménagements agro-pastoraux et les mesures CES/DRS (Réhabilitation de bassins versants, gestion intégrée de la fertilité des sols et renforcement des instances foncières locales)
	4. Mettre en place un dispositif de gestion des infrastructures agro-pastorales communales

	5. Suivre et évaluer la performance du dispositif de gestion
Ext	**<u>Extrant 2</u> : Des infrastructures en soutien aux activités agro-pastorales disponibles et fonctionnelles**
Actions prioritaires	1. Réaliser des études technico-économiques des infrastructures de soutien à l'agro-pastoralisme dans la commune
	2. Construire un dépôt de commercialisation des engrais et équipements agricoles (en projet associatif)
	3. Réaliser un marché à bétail
	4. Construire une (01) clinique vétérinaire
	5. Construire un abattoir frigorifique moderne (en PPP)
	6. Réaliser cinq (05) forages pastoraux
Ri.4	**Résultats intermédiaires (Ri) :** La politique de développement durable mis en place promeut fortement la protection de la flore et de la faune dans l'espace communal
Ext	**<u>Extrant 1</u> : Un jardin botanique communal valorisant les plants médicinales réalisé (en partenariat avec une association privée)**
Actions prioritaires	1. Identifier l'espace et les espèces médicinales et mobiliser un partenaire associatif pour la réalisation
	2. Réaliser un forage et un système d'adduction d'eau pour le jardin botanique communal
	3. Mettre en place le dispositif de gestion du jardin botanique
	4. Suivre et évaluer le niveau de performance du jardin botanique
Ext.	**<u>Extrant 2</u> : Des opérations de reboisement réalisées dans trois (03) bosquets communaux**
Actions prioritaires	1. Identifier les sites d'accueil des trois (03) bosquets communaux
	2. Identifier les partenaires associatifs et/ou communautaires du dispositif de gestion des bosquets
	3. Etablir les conventions de partenariat pour la gestion
	4. Réaliser les infrastructures (forage, clôture, équipements d'entretien)
	5. Suivre et évaluer les bosquets

Ext	**Extrant 3 : Des clôtures de protection des bois sacrés réalisées**
Actions prioritaires	1. Réaliser des clôtures de protection des bois sacrés existants sur le territoire communal
	2. Mobiliser des opérateurs privés ou associatifs pour la gestion des forêts classées
	3. Suivre et évaluer les investissements existants et la faune

Orientation Stratégique 3	Essor économique
RS	**Résultat stratégique : L'économie locale prospère, durable, compétitive et créatrice d'emplois**
Ri.1	**Résultats intermédiaires (Ri) :** L'accroissement des TPE et des PME dans les secteurs porteurs de l'économie locale favorise une bonne mobilisation des ressources financières internes.
Ext	**Extrant 1 : Un programme de transition des opérateurs économiques du secteur informel vers le secteur formel mis en œuvre**
Actions prioritaires	1. Identifier les acteurs économiques du secteur informel communal
	2. Elaborer le programme de transition du secteur informel vers le secteur formel
Ext.	**Extrant 2 : Un programme d'accompagnement des TPE/PME constituées effectif**
Actions prioritaires	1. Identifier un partenaire bancaire et/ou financier d'accompagnement des TPE/PME
	2. Signer une convention de partenariat
	3. Suivre et évaluer la performance du plan d'accompagnement financier
Ext	**Extrant 3 : Un plan de recouvrement des recettes fiscales mis en œuvre**
Actions prioritaires	1. Elaborer un nouveau fichier communal des contribuables
	2. Elaborer et mettre en œuvre un plan de recouvrement des recettes fiscales
Ri.2	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Les secteurs émergents (tourisme, mines) attirent des investisseurs et contribuent au rayonnement de Houndé au plan national et international
Ext	**Extrant 1 : Les deux (02) principaux sites touristiques de la commune valorisés et fonctionnels**
Actions prioritaires	1. Réaliser l'étude de réhabilitation des deux (02) sites touristiques de la Commune
	2. Réaliser les sites touristiques et appuyer avec des infrastructures complémentaires (routes, bâtiments)
	3. Identifier et former des guides touristiques communaux
	4. Implanter le système de gestion des sites touristiques

Ext.	**<u>Extrant 2</u> : Le site de manganèse de Kiéré fonctionnel**
Actions prioritaires	1. Réaliser un plaidoyer auprès des autorités politiques nationales pour la redynamisation du site
Ext	**<u>Extrant 3</u> : Un accord de partenariat avec Houndé Gold Operations ouvre les possibilités de contribution au plan d'investissement communal**
Actions prioritaires	1. Signer un accord de partenariat avec la société d'exploitation du site pour le financement de projets d'investissement locaux
Ri.3	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Le secteur minier industriel et le secteur de traitement du coton servent d'aimant au développement de PME de sous-traitance locales créatrices d'emplois.
Ext	**<u>Extrant 1</u> : Un programme de renforcement des capacités des jeunes de la commune aux métiers de base de l'industrie et de la mine est mis en œuvre**
Actions prioritaires	1. Identifier les jeunes porteurs de projets innovants viables pour faire bénéficier au programme de renforcement de capacités
	2. Mobiliser un partenaire technique et un partenaire financier pour le programme de renforcement des capacités des jeunes de Houndé (PRC-JH)
	3. Elaborer le PRC-JH et mettre en œuvre
	4. Suivre et évaluer la performance du PRC-JH
Ext.	**<u>Extrant 2</u> : Un incubateur de PME spécialisées dans les services à la mine et à la SOFITEX fonctionnel**
Actions prioritaires	1. Mobiliser le partenaire technique d'appui à la mise en place de l'incubateur
	2. Mobiliser les partenaires financiers pour l'accompagnement de l'incubateur
	3. Mettre en fonctionnement l'incubateur de la commune
	4. Suivre et évaluer la performance de l'incubateur
	5. Lancer les TPE/PME issues de l'incubateur

Ext	**<u>Extrant 3</u> : La mise en relation d'un fonds de capital-risque et PME locales effective**
Actions prioritaires	1. Signer un partenariat entre Hounde Gold Operation -SOFITEX- Commune
	2. Identifier les PME locales novatrices et à haut potentiel
	3. Identifier un fonds de capital-risque spécialisé dans les PME
	4. Etablir un partenariat entre le fonds et les PME locales
	5. Suivre et évaluer la performance du partenariat fonds capital-risque et PME
Ri.4	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Les atouts distinctifs de la commune constituent des ressorts d'impulsion dans le développement de PME de briqueterie et de l'agro-alimentaire
Ext	**<u>Extrant 1</u> : Deux unités semi-industrielles de briqueterie fonctionnelles dans la commune**
Ext.	**<u>Extrant 2</u> : Trois (03) unités semi-industrielles spécialisées dans la transformation des produits agricoles fonctionnelles**
Actions prioritaires	1. Réaliser l'étude technico-économique et environnementale sur les unités semi-industrielles
	2. Mobiliser des investisseurs privés pour le développement des unités semi-industrielles
	3. Signer des conventions de partenariats entre les investisseurs privés et la commune pour le lancement des projets d'unités semi-industrielles
	4. Suivre et évaluer la performance des unités semi-industrielles
Ext	**<u>Extrant 3</u> : Une agence municipale de développement économique créé et fonctionnelle**
Actions prioritaires	1. Créer l'Agence Municipale de Développement Economique (AMDE)
	2. Mobiliser l'équipe de gestion de l'AMDE
	3. Elaborer le plan d'affaires de l'AMDE
	4. Mettre en œuvre le plan d'affaires
	5. Suivre et évaluer la performance de l'AMDE

Orientation Stratégique 4	Promotion d'un développement social harmonieux et avant-gardiste
RS	**Résultat stratégique : Houndé reconnue comme un havre de tranquillité, de services sociaux (santé, éducation, sport, loisirs, développement social) adaptés, disponibles, de qualité favorisant le multiculturalisme, l'interreligieux et la diversité culturelle**
Ri.1	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Le système d'éducation, de santé et de nutrition de la commune est réputé innovant, de qualité et accessible.
Ext	**Extrant 1 : La stratégie et les plans d'investissements des secteurs sociaux disponibles**
	Extrant 2 : Le plan d'investissement des secteurs sociaux mis en œuvre
Actions prioritaires	1. Elaborer une nouvelle stratégie communale de promotion des secteurs de la santé, de nutrition et de l'éducation
	2. Initier des plans d'investissements à moyen terme des secteurs sociaux
	3. Mettre en œuvre les plans d'investissement à moyen terme des secteurs sociaux **(écoles, lycées, centres de santé, œuvres sociales, etc.)** 2017-2021
Ext	**Extrant 3 : Un programme de renforcement des capacités des acteurs et de mobilisation social effectif**
Actions prioritaires	1. Elaborer un plan de renforcement des capacités des acteurs de l'éducation et de la santé au niveau communal
	2. Elaborer un plan de mobilisation communautaire autour des secteurs de la santé et de l'éducation au niveau communal
	3. Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des acteurs et de mobilisation sociale
	4. Suivre et évaluer le plan
Ri.2	**Résultats intermédiaires (Ri) :** La ville-carrefour dispose d'une offre culturelle diversifiée, permanente et de loisirs appropriés.
Ext	**Extrant 1 : Un plan d'actions de promotion culturelle de la commune disponible**
Actions prioritaires	1. Elaborer une stratégie et un plan d'actions de promotion culturelle
	2. Mettre en œuvre le plan d'actions de promotion culturelle
Ext.	**Extrant 2 : Les infrastructures de loisirs dans la commune sont en accroissement**
Actions prioritaires	1. Réhabiliter la Maison des Jeunes et de la Culture de Houndé
	2. Construire un plateau culturel moderne pour les spectacles
	3. Construire un espace de loisirs pour enfants
	4. Attirer des investisseurs privés à réaliser des hôtels et auberges
Ext	**Extrant 3 : Les évènements culturels attractifs mobilisent des visiteurs à Houndé**
Actions prioritaires	1. Tenir des évènements culturels de grande importance périodiquement dans la commune

Ri.3	**Résultats intermédiaires (Ri) :** La sécurité des citoyens sur l'ensemble du territoire communal est assurée
Ext	**<u>Extrant 1</u> : L'équipe de la police municipale est renforcée**
	<u>Extrant 2</u> : Les partenariats établis entre la Mairie et la Direction Provinciale de la Police Nationale et de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Houndé instaurent un environnement sécurisé pour les citoyens
	<u>Extrant 3</u> : La mobilisation communautaire renforce le mécanisme de renseignement sécuritaire de la Commune
Actions prioritaires	1. Elaborer un plan de recrutement à moyen terme de policiers municipaux
	2. Renforcer les effectifs de la police municipale
	3. Elaborer un plan conjoint de riposte au grand banditisme
	4. Mettre en œuvre le plan conjoint de riposte
	5. Organiser des séances de sensibilisation et de prévention sécuritaire auprès des populations
	6. Evaluer l'efficacité du plan sécuritaire communal
Ri.4	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Les dynamiques associatives et/ou communautaires sont soutenues et renforcent la cohésion sociale tout en stimulant la diversité
Ext	**<u>Extrant 1</u> : L'annuaire des associations et initiatives communautaires disponible**
Actions prioritaires	1. Recenser les associations et initiatives communautaires
	2. Elaborer un annuaire
Ext.	**<u>Extrant 2</u> : Les conventions de partenariat et les contrats de prestations entre la Mairie et les associations**
Actions prioritaires	1. Evaluer les performances des différentes associations
	2. Signer des conventions de partenariats et des contrats de prestations pour la mise en œuvre du plan d'action
	3. Suivre et évaluer la performance des partenariats
Ext	**<u>Extrant 3</u> : Des cadres de dialogue permanents Mairie-Société Civile fonctionnels**
Actions prioritaires	1. Tenir les cadres de dialogues permanents

10.2. Cadre budgétaire 2017-2021

Orientation Stratégique 1 Renforcement des organes de gouvernance, développement institutionnel et organisationnel de la Commune							
Résultat stratégique : Houndé, commune reconnue, éthique, transparente, innovante et axée sur une citoyenneté exemplaire							
Résultat intermédiaire 1 : La mise en place d'une culture de gestion axée sur les résultats, l'éthique et la transparence de gestion renforcent la performance et la qualité des services offerts aux usagers							
Extrant 1 : Un plan de formation des conseillers municipaux disponible et mis en œuvre							
	Actions prioritaires	**Cout estimatif (en FCFA)**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
AP	1. Elaborer un plan de formation (2017-2021) des conseillers municipaux	3 500 000	X				
	2. Mettre en œuvre le plan de formation des conseillers municipaux	120 000 000		X	X	X	X
	3. Suivre et évaluer le plan de formation des conseillers municipaux	7 000 000			X		X
	Total Extrant 1	**130 500 000**					
Extrant 2 : Un plan de développement des Ressources Humaines de la commune disponible et mis en œuvre							
AP	1. Elaborer un PDRH du personnel communal (plan de recrutement, plan de formation, plan prévisionnel des effectifs, plan de carrière, plan de motivation, plan de relève)	8 500 000		X			
	2. Mettre en œuvre le PDRH	42 500 000		X	X	X	X
	3. Suivre et évaluer le PDRH	3 500 000					X
	Total Extrant 2	**54 500 000**					

<u>Extrant 3</u> : Des outils de valorisation de l'éthique, de la transparence et de la gestion participative							
AP	1. Elaborer les outils de valorisation de l'éthique (code d'éthique et de déontologie, manuel de procédures de gestion, charte d'audit, cartographie des risques, séances populaires de reddition de compte)	6 000 000		X			
	2. Mettre en œuvre les outils de la bonne gouvernance	12 000 000		X	X	X	X
	3. Evaluer la performance organisationnelle	5 000 000					X
	4. Réaliser un audit organisationnel et fonctionnel de la Mairie	8 000 000	X				
	5. Mettre en œuvre les recommandations de l'audit de la Mairie	12 000 000	X	X	X	X	X
	Total Extrant 3	**43 000 000**					
Résultat intermédiaire 2: Le cadre institutionnel et organisationnel mis en place engage mieux les communautés autour des enjeux et des projets communaux							
<u>Extrant 1</u> : La tenue périodique des foras avec les différentes catégories socio-professionnelles de la commune effective de la Mairie							
AP	1. Réaliser l'inventaire des acteurs socio-économiques professionnels de la commune	1 500 000	X				
	2. Tenir les foras professionnels entre la Commune et les acteurs	2 500 000	X	X	X	X	X
	3. Suivre et évaluer la performance des cadres de dialogue	500 000			X		X
	Total Extrant 1	**4 500 000**					

<u>Extrant 2</u> : Les commissions permanentes de la Mairie renforcées tiennent leurs sessions et agissent en faveur des communautés							
AP	1. Appuyer l'animation des commissions permanentes du conseil municipal	1 500 000	X	X	X	X	X
	2. Elaborer le plan d'action annuel des commissions permanentes	1 000 000	X	X	X	X	X
	3. Suivre et évaluer la mise en œuvre du plan d'actions annuel des commissions permanentes	500 000		X			
	Total Extrant 2	**3 000 000**					
<u>Extrant 3</u> : Les cadres d'échange entre la Commune et les services techniques déconcentrés fonctionnels							
AP	1. Réaliser les cadres de concertation avec les services techniques déconcentrés	1 500 000	X	X	X	X	X
	2. Evaluer la performance des cadres de concertation avec les services techniques déconcentrés	500 000			X		X
	Total Extrant 3	**2 000 000**					
Résultat intermédiaire 3 : Les dynamiques associatives et autres initiatives communautaires et de citoyens complètent l'action de l'équipe municipale dans une synergie qui facilite l'ancrage d'un développement local inclusif							
<u>Extrant 1</u> : Le répertoire des associations, initiatives communautaires et des citoyens de la commune disponible et mis à jour périodiquement							
AP	1. Réaliser une évaluation suivie d'un inventaire des associations et initiatives locales	5 000 000	X				
	2. Réaliser les foras annuels Commune de Houndé-Société civile	2 500 000	X	X	X	X	X
	3. Etablir un cadre partenarial de développement communal bâti sur l'approche Commune-Société civile	-		X	X	X	X
	4. Mettre en œuvre le cadre partenarial Commune-Société civile	40 000 000		X	X	X	X
	Total Extrant 1	**47 500 000**					

<u>Extrant 2</u> : L'allocation de subventions et/ou la signature de contrats de prestations de la commune aux associations et initiatives communautaires et de citoyens effectives							
<u>Extrant 3</u> : Les actions évènements et manifestations menées en partenariat public-privé fonctionnels							
AP	1. Signer les conventions Commune de Houndé – Privé	-		X	X	X	X
	2. Mettre en œuvre les appuis de la commune auprès des associations	50 000 000		X	X	X	X
	3. Evaluer annuellement la performance des contrats de prestations avec les associations et initiatives	1 200 000		X	X	X	X
	Total Extrant 2 + 3	**51 200 000**					
Résultat intermédiaire 4 : Le système de communication institutionnelle communal est ouvert, simple et accessible							
<u>Extrant 1</u> : Un plan de communication institutionnelle disponible et fonctionnelle							
AP	1. Elaborer un plan de communication institutionnelle	7 000 000		X			
	2. Mettre en œuvre le plan de communication	43 000 000		X	X	X	X
	Total Extrant 1	**50 000 000**					
<u>Extrant 2</u> : Des supports de communication sociale adaptés, disponibles et fonctionnels							
AP	1. Acquérir des supports de communication sociale adaptés	20 000 000		X	X		
	2. Accompagner les stations de radio privées et/ou communautaires sur le territoire communal	2 000 000		X	X	X	X
	Total Extrant 2	**22 000 000**					

Extrant 3 : Des acteurs privés de la communication présents sur le territoire communal							
AP	1. Mettre en place des espaces de connexion internet communautaires en partenariat avec des opérateurs de téléphonie	5 000 000		X		X	
	2. Suivre et évaluer le dispositif de communication institutionnelle	2 000 000			X		X
	Total Extrant 3	**7 000 000**					

Orientation Stratégique 2 Aménagement du territoire communal							
Résultat stratégique: La gestion de l'espace communal maitrisée favorise un développement urbain harmonieux adossé sur une ruralité productive							
Résultat intermédiaire 1: Le centre-ville de Houndé est animé, attrayant et les quartiers sont assainis et propres.							
Extrant 1 : Le SDAU de Houndé est élaboré et mis en œuvre							
	Actions prioritaires	**Cout estimatif**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
AP	1. Elaborer le SDAU de Houndé avec l'appui technique et financier de l'Etat	PM	X	X			
	2. Rendre fonctionnelles les structures opérationnelles de gestion du SDAU	-			X		
	3. Suivre et évaluer le niveau de respect du SDAU par la municipalité	4 000 000				X	X
	Total Extrant 1	**4 000 000**					
Extrant 2 : La stratégie et le plan d'action d'assainissement urbain et de gestion des eaux mis en œuvre							
AP	1. Actualiser le plan d'action d'assainissement	25 000 000		X			
	2. Mettre en œuvre le plan d'action d'assainissement et de gestion des eaux avec l'appui de l'Etat	PM		X	X	X	X
	3. Suivre et évaluer le plan d'action d'assainissement et de gestion des eaux pluviales	10 000 000					X
	4. Poursuivre les cinq (05) opérations de lotissement	250 000 000		X	X	X	X
	Total Extrant 2	**285 000 000**					

<u>Extrant 3</u> : Les cahiers de charge d'occupation spatiale du centre-ville de Houndé disponibles							
AP	1. Réaliser des opérations de lutte contre l'occupation anarchique des espaces publics	1 000 000	X	X	X	X	
	2. Elaborer les cahiers de charge d'occupation spatiale de la ville	250 000	X				
	3. Evaluer le niveau de respect des cahiers de charges	4 000 000		X	X	X	X
	Total Extrant 3	**5 250 000**					
Résultat intermédiaire 2 : Des infrastructures disponibles et fonctionnelles consacrent Houndé comme une ville carrefour et un halte de plaisance.							
<u>Extrant 1</u> : Une gare routière moderne et fonctionnelle							
AP	1. Faire une étude de mise à jour de la gare routière de Houndé	PM	X				
	2. Reconstruction et extension de la gare routière (PPP)	PM		X			
	3. Mettre un système informatisé de gestion de la gare routière	10 000 000			X		
	4. Evaluer périodiquement le niveau de performance de la gare	500 000				X	X
	Total Extrant 1	**10 500 000**					
<u>Extrant 2</u> : La plus grande aire moderne de stationnement des camions du Burkina Faso réalisée et fonctionnelle							
	1. Aménagement d'une gare de stationnement de gros porteurs dans la ville de Houndé	25 000 000	X				
AP	2. Réaliser l'étude technico-économique d'une aire de stationnement moderne	50 000 000		X			
	3. Réaliser l'aire de stationnement moderne en mode partenariat public-privé (PPP)	PM			X	X	
	4. Suivre et évaluer la performance de gestion de l'aire de stationnement moderne	10 000 000					X
	Total Extrant 2	**85 000 000**					

Extrant 3 : Des infrastructures marchandes modernes réalisées et opérationnelles							
AP	1. Réaliser l'étude d'aménagement et de modernisation de l'ancien marché	PM	X				
	2. Réaménager et reconstruire l'ancien marché (PPP)	PM	X	X			
	3. Construire des boutiques de rue dans la ville de Houndé	50 000 000	X	X	X		
	4. Mettre en place un dispositif de gestion des infrastructures marchandes avec l'appui de la police municipale	5 000 000			X		
	5. Suivre et évaluer la performance du dispositif de gestion	3 000 000				X	X
	Total Extrant 3	**58 000 000**					
Résultat intermédiaire 3 : La gestion maitrisée de l'espace communal offre des possibilités de réaliser sereinement les activités agricoles (de gestion durable des terres (GDT), d'adaptions aux changements climatiques), pastorales et minières tout en respectant l'environnement.							
Extrant 1: Des espaces agro-pastoraux identifiées, aménagées et mises à disposition des producteurs et des éleveurs							
AP	1. Réaliser des études d'identification, d'aménagement des espaces agricoles et des mesures CES/DRS (Réhabilitation de bassins versants, gestion intégrée de la fertilité des sols et renforcement des instances foncières locales)	10 000 000	X	X			
	2. Réaliser des études d'identification et d'aménagement des zones de pâturage et des pistes à bétail	15 000 000	X				
	3. . Promouvoir les activités d'adaptation au changement climatique et de gestion durable des terres et réaliser les différents aménagements agro-pastoraux et les mesures CES/DRS (Réhabilitation de bassins versants, gestion intégrée de la fertilité des sols et renforcement des instances foncières locales)	600 000 000	X	X	X	X	X

	4. Mettre en place un dispositif de gestion des infrastructures agro-pastorales communales	5 000 000			X		
	5. Suivre et évaluer la performance du dispositif de gestion	600 000				X	X
	Total Extrant 1	**630 600 000**					
<u>Extrant 2</u> : Des infrastructures en soutien aux activités agro-pastorales disponibles et fonctionnelles							
AP	1. Réaliser des études technico-économiques des infrastructures de soutien à l'agro-pastoralisme dans la commune	10 000 000		X	X		
	2. Construire un dépôt de commercialisation des engrais et équipements agricoles **(en projet associatif)**	20 000 000				X	
	3. Réaliser un marché à bétail	25 000 000				X	
	4. Construire une (01) clinique vétérinaire	10 000 000				X	
	5. Construire un abattoir frigorifique moderne	200 000 000			X		
	5. Réaliser cinq (05) forages pastoraux	25 000 000		X	X	X	
	Total Extrant 2	**290 000 000**					
Résultat intermédiaire 4 : La politique de développement durable mis en place promeut fortement la protection de la flore et de la faune dans l'espace communal							
<u>Extrant 1</u> : Un jardin botanique communal valorisant les plants médicinales réalisé (en partenariat avec une association privée)							
AP	1. Identifier l'espace et les espèces médicinales et mobiliser un partenaire privé associatif pour la réalisation	10 000 000	X				
	2. Réaliser un forage et un système d'adduction d'eau pour le jardin botanique communal	45 000 000		X	X		

	3. Mettre en place le dispositif de gestion du jardin botanique	500 000			X		
	4. Suivre et évaluer le niveau de performance du jardin botanique	500 000			X	X	X
	Total Extrant 1	**56 000 000**					
<u>Extrant 2</u> : Des opérations de reboisement réalisées dans trois (03) bosquets communaux							
AP	1. Identifier les sites d'accueil des trois (03) bosquets communaux	-	X				
	2. Identifier les partenaires associatifs et/ou communautaires du dispositif de gestion des bosquets	-	X				
	3. Etablir les conventions de partenariat pour la gestion	20 000 000		X	X	X	X
	4. Réaliser les infrastructures (forage, clôture, équipements d'entretiens)	100 000 000		X	X		
	5. Suivre et évaluer les bosquets	500 000					X
	Total Extrant 2	**120 500 000**					
<u>Extrant 3</u> : Des clôtures de protection des bois sacrés réalisées							
AP	1. Réaliser des clôtures de protection des bois sacrés existants sur le territoire communal	5 000 000			X	X	
	2. Mobiliser des opérateurs privés ou associatifs pour la gestion des forêts classées	10 000 000					X
	3. Suivre et évaluer les investissements existants et la faune	1 000 000					X
	Total Extrant 3	**16 000 000**					

Orientation Stratégique 3 Essor économique							
Résultat stratégique : L'économie locale prospère, durable, compétitive et créatrice d'emplois							
Résultat intermédiaire 1 : L'accroissement des TPE et des PME dans les secteurs porteurs de l'économie locale favorise une bonne mobilisation des ressources financières internes.							
Extrant 1 : Un programme de transition des opérateurs économiques du secteur informel vers le secteur formel mis en œuvre							
	Actions prioritaires	**Cout estimatif**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
AP	1. Identifier les acteurs économiques du secteur informel communal	1 500 000	X				
	2. Elaborer le programme de transition du secteur informel vers le secteur formel	3 000 000		X			
	Total Extrant 1	**4 500 000**					
Extrant 2 : Un programme d'accompagnement des TPE/PME constituées effectif							
AP	1. Identifier un partenaire bancaire et/ou financier d'accompagnement des TPE/PME	500 000		X			
	2. Signer une convention de partenariat	-		X			
	3. Suivre et évaluer la performance du plan d'accompagnement financier	2 000 000			X		X
	Total Extrant 2	**2 500 000**					
Extrant 3 : Un plan de recouvrement des recettes fiscales mis en œuvre							
AP	1. Elaborer un nouveau fichier communal des contribuables	2 500 000		X			
	2. Elaborer et mettre en œuvre un plan de recouvrement des recettes fiscales	500 000		X	X	X	X
	Total Extrant 3	**3 000 000**					

Résultat intermédiaire 2 : Les secteurs émergents (tourisme, mines) attirent des investisseurs et contribuent au rayonnement de Houndé au plan national et international							
Extrant 1 : Les deux (02) principaux sites touristiques de la commune valorisés et fonctionnels							
AP	1. Réaliser l'étude de réhabilitation des deux (02) sites touristiques de la Commune	5 000 000		X			
	2. Réaliser les sites touristiques et appuyer avec des infrastructures complémentaires (routes, bâtiments)	150 000 000			X	X	
	3. Identifier et former des guides touristiques communaux	2 000 000				X	X
	4. Implanter le système de gestion des sites touristiques	PM				X	
	Total Extrant 1	**157 000 000**					
Extrant 2 : Le site de manganèse de Kiéré fonctionnel							
1. AP	1. Réaliser un plaidoyer auprès des autorités politiques nationales pour la redynamisation du site	-	X	X			
	Total Extrant 2	**-**					
Extrant 3: Un accord de partenariat avec Houndé Gold Operations ouvre les possibilités de contribution au plan d'investissement communal							
AP	1. Signer un accord de partenariat avec la société d'exploitation du site pour le financement de projets d'investissement locaux	-	X				
	Total Extrant 3	**-**					

Résultat intermédiaire 3 : Le secteur minier industriel et le secteur de traitement du coton servent d'aimant au développement de PME de sous-traitance locales créatrices d'emplois.							
<u>Extrant 1</u> : Un programme de renforcement des capacités des jeunes de la commune aux métiers de base de l'industrie et de la mine est mis en œuvre							
AP	1. Identifier les jeunes porteurs de projets innovants viables pour faire bénéficier au programme de renforcement de capacités	3 000 000	X	X			
	2. Mobiliser un partenaire technique et un partenaire financier pour le programme de renforcement des capacités des jeunes de Houndé (PRC-JH)	-		X			
	3. Elaborer le PRC-JH et mettre en œuvre	40 000 000		X	X	X	X
	4. Suivre et évaluer la performance du PRC-JH	500 000					X
	Total Extrant 1	**43 500 000**					
<u>Extrant 2</u> : Un incubateur de PME spécialisées dans les services à la mine et à la SOFITEX fonctionnel							
AP	1. Mobiliser le partenaire technique d'appui à la mise en place de l'incubateur	2 500 000		X			
	2. Mobiliser les partenaires financiers pour l'accompagnement de l'incubateur	500 000		X	X		
	3. Mettre en fonctionnement l'incubateur de la commune	3 000 000			X		
	4. Suivre et évaluer la performance de l'incubateur	1 000 000				X	X
	5. Lancer les TPE/PME issues de l'incubateur	2 000 000					X
	Total Extrant 2	**9 000 000**					

<u>Extrant 3</u> : La mise en relation d'un fonds de capital-risque et PME locales effective							
AP	1. Signer un partenariat entre la Houndé Gold Operation -SOFITEX- la Commune	-		X			
	2. Identifier les PME locales novatrices et à haut potentiel	5 000 000		X			
	3. Identifier un fonds de capital-risque spécialisé dans les PME	500 000		X			
	4. Etablir un partenariat entre le fonds et les PME locales	1 000 000			X		
	5. Suivre et évaluer la performance du partenariat fonds capital-risque et PME	3 000 000					X
	Total Extrant 3	**9 500 000**					
Résultat intermédiaire 4 : Les atouts distinctifs de la commune constituent des ressorts d'impulsion dans le développement de PME de briqueterie et de l'agro-alimentaire							
<u>Extrant 1</u> : Deux unités semi-industrielles de briqueterie fonctionnelles dans la commune							
<u>Extrant 2</u> : Trois (03) unités semi-industrielles spécialisées dans la transformation des produits agricoles fonctionnelles							
AP	1. Réaliser l'étude technico-économique et environnementale sur les unités semi-industrielles	10 000 000		X			
	2. Mobiliser des investisseurs privés pour le développement des unités semi-industrielles	2 000 000		X	X		
	3. Signer des conventions de partenariats entre les investisseurs privés et la commune pour le lancement des projets d'unités semi-industrielles	1 000 000			X		
	4. Suivre et évaluer la performance des unités semi-industrielles	2 500 000					X
	Total Extrant 1 + 2	**15 500 000**					

<u>Extrant 3</u> : Une Agence Municipale de Développement Economique (AMDE) créé et fonctionnelle							
AP	1. Créer l'AMDE	1 500 000		X			
	2. Mobiliser l'équipe de gestion de l'AMDE	1 000 000		X			
	3. Elaborer le plan d'affaires de l'AMDE	3 000 000			X		
	4. Mettre en œuvre le plan d'affaires	150 000 000			X	X	X
	5. Suivre et évaluer la performance de l'AMDE	5 000 000					X
	Total Extrant 3	**160 500 000**					

Orientation Stratégique 4 Promotion d'un développement social harmonieux et avant-gardiste							
Résultat stratégique : Houndé reconnue comme un havre de tranquillité, de services sociaux (santé, éducation, sport, loisirs, développement social) adaptés, disponibles, de qualité favorisant le multiculturalisme, l'interreligieux et la diversité culturelle							
Résultat intermédiaire 1 : Le système d'éducation, de santé et de nutrition de la commune est réputé innovant, de qualité et accessible.							
Extrant 1 : La stratégie et les plans d'investissements des secteurs sociaux (santé et éducation) disponibles							
Extrant 2 : Le plan d'investissement des secteurs sociaux mis en œuvre							
	Actions prioritaires	**Cout estimatif**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
AP	1. Elaborer une nouvelle stratégie communale de promotion des secteurs de **la santé, de la nutrition et de l'éducation**	5 000 000	X				
	2. Initier des plans d'investissements à moyen terme des secteurs sociaux	5 000 000	X				
	3. Mettre en œuvre les plans d'investissement à moyen terme des secteurs sociaux **(écoles, lycées, centres de santé, œuvres sociales, etc.)**	800 000 000	X	X	X	X	X
	Total Extrant 1 + 2	**810 000 000**					
Extrant 3 : Un programme de renforcement des capacités des acteurs et de mobilisation social effectif							
AP	1. Elaborer un plan de renforcement des capacités des acteurs de l'éducation et de la santé au niveau communal	2 000 000		X			
	2. Elaborer un plan de mobilisation communautaire autour des secteurs de la santé et de l'éducation au niveau communal	3 000 000		X			
	3. Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des acteurs et de mobilisation sociale	10 000 000		X	X	X	X
	4. Suivre et évaluer le plan	2 500 000				X	X
	Total Extrant 3	**17 500 000**					

Résultat intermédiaire 2 : La ville-carrefour dispose d'une offre culturelle diversifiée, permanente et de loisirs appropriés.							
<u>Extrant 1</u> : Un plan d'actions de promotion culturelle de la commune disponible							
AP	1. Elaborer une stratégie et un plan d'actions de promotion culturelle	5 000 000		X			
	2. Mettre en œuvre le plan d'actions de promotion culturelle	60 000 000			X	X	X
	Total Extrant 1	**65 000 000**					
<u>Extrant 2</u> : Les infrastructures de loisirs dans la commune sont en accroissement							
AP	1. Réhabiliter la Maison des Jeunes et de la Culture de Houndé	15 000 000			X		
	2. Construire un plateau culturel moderne pour les spectacles	175 000 000				X	
	3. Construire un espace de loisirs pour enfants	50 000 000				X	
	4. Attirer des investisseurs privés à réaliser des hôtels et auberges	2 000 000		X	X		
	Total Extrant 2	**242 000 000**					
<u>Extrant 3</u> : Les évènements culturels attractifs mobilisent des visiteurs à Houndé							
AP	1. Tenir des évènements culturels de grande importance périodiquement dans la commune	60 000 000			X	X	X
	Total Extrant 3	**60 000 000**					

Résultats intermédiaires 3 : La sécurité des citoyens sur l'ensemble du territoire communal est assurée							
<u>Extrant 1</u> : L'équipe de la police municipale est renforcée							
<u>Extrant 2</u> : Les partenariats établis entre la Mairie et la Direction de la Police Provinciale et de la Brigade de Gendarmerie de Houndé instaurent un environnement sécurisé pour les citoyens							
<u>Extrant 3</u> : La mobilisation communautaire renforce le mécanisme de renseignement sécuritaire de la Commune							
AP	1. Elaborer un plan de recrutement à moyen terme de policiers municipaux	1 000 000		X			
	2. Renforcer les effectifs de la police municipale	2 000 000			X		X
	3. Elaborer un plan conjoint de riposte au grand banditisme	1 500 000		X			
	4. Mettre en œuvre le plan conjoint de riposte	20 000 000		X	X	X	X
	5. Organiser des séances de sensibilisation et de prévention sécuritaire auprès des populations	8 000 000		X	X	X	X
	6. Evaluer l'efficacité du plan sécuritaire communal	2 000 000			X		X
	Total Extrant 1 + 2 + 3	**34 500 000**					
Résultat intermédiaire 4 : Les dynamiques associatives et/ou communautaires sont soutenues et renforcent la cohésion sociale tout en stimulant la diversité							
<u>Extrant 1</u> : L'annuaire des associations et initiatives communautaires disponible							
AP	1. Recenser les associations et initiatives communautaires	2 000 000	X			X	
	2. Elaborer un annuaire	3 000 000		X			
	Total Extrant 1	**5 000 000**					

Extrant 2 : Les conventions de partenariat et les contrats de prestations entre la Mairie et les associations							
Actions prioritaires	1. Evaluer les performances des différentes associations	5 000 000		X		X	
	2. Signer des conventions de partenariats et des contrats de prestations pour la mise en œuvre du plan d'actions	10 000 000		X	X	X	X
	3. Suivre et évaluer la performance des partenariats	500 000				X	
	Total Extrant 2	**15 500 000**					
Extrant 3 : Des cadres de dialogue permanents Mairie-Société Civile fonctionnels							
AP	1. Tenir les cadres de dialogues permanents	2 000 000		X	X	X	X
	Total Extrant 3	**2 000 000**					

Le tableau ci-dessous résume les coûts du plan opérationnel selon les quatre (04) orientations stratégique (Hors projet PPP) :

RI	Orientation Stratégique 1	Orientation Stratégique 2	Orientation Stratégique 3	Orientation stratégique 4
RI 1	228 000 000	294 250 000	10 000 000	827 500 000
RI 2	9 500 000	153 500 000	157 000 000	367 000 000
RI 3	98 700 000	920 600 000	62 000 000	34 500 000
RI 4	79 000 000	192 500 000	176 000 000	22 500 000
S/TOTAL OS	**415 200 000**	**1 420 850 000**	**405 000 000**	**1 251 500 000**
COÛT DU PLAN OPÉRATIONNEL 2017-2021 : Trois milliards quatre cent quatre-vingt-douze millions cinq cent cinquante mille francs **3 492 550 000 FCFA**				

LES PROJETS APPUYANT LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNANL SOUS FORME DE PARTENARIAT (2017-2021)

SOMMAIRE DES PROJETS APPUYANT LE PLAN OPERATIONNEL 2017-2019			
Intitulé du projet		**Coût estimatif en F.CFA**	**Type de partenaire**
Projet 2	*Mise en œuvre du plan d'assainissement et de gestion des eaux pluviales*	1 000 000 000	Etat burkinabè
Projet 3	*Construction de logements sociaux*	Non disponible	Etat burkinabè
Projet 4	*Reconstruction et extension de la gare routière*	500 000 000	PPP
Projet 5	*Réalisation de la plus grande aire moderne de stationnement des camions au Burkina Faso*	1 500 000 000	PPP
Projet 6	*Aménagement et reconstruction de l'ancien marché de Houndé*	2 120 000 000	PPP
Projet 7	*Implanter le système de gestion des sites touristiques*	Non disponible	PPP
COÛT TOTAL DES PROJETS 2017-2021 (Estimatif)		**5 120 00 000 000**	

10.3. Programme d'activités 2017

Orientation Stratégique 1	**Renforcement des organes de gouvernance, développement institutionnel et organisationnel de la Commune**
RS	**Résultat stratégique : Houndé, commune reconnue, éthique, transparente, innovante et axée sur une citoyenneté exemplaire**
Ri.1	**Résultats intermédiaires (Ri) :** La mise en place d'une culture de gestion axée sur les résultats, l'éthique et la transparence de gestion renforcent la performance et la qualité des services offerts aux usagers
Ext	**Extrant 1 : Un plan de formation des conseillers municipaux disponible et mis en œuvre**
Actions prioritaires	1. Elaborer un plan de formation (2017-2021) des conseillers municipaux
Ext	**Extrant 3 : Des outils de valorisation de l'éthique, de la transparence et de la gestion participative**
	1. Réaliser un audit organisationnel et fonctionnel de la Mairie
	2. Mettre en œuvre les recommandations de l'audit de la Mairie
Ri.2	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Le cadre institutionnel et organisationnel mis en place engage mieux les communautés autour des enjeux et des projets communaux
Ext	**Extrant 1 : La tenue périodique des foras entre la commune et les différentes catégories socio-professionnelles effective**
Actions prioritaires	1. Réaliser l'inventaire des acteurs socio-économiques professionnels de la commune
	2. Tenir les foras professionnels entre la Commune et les acteurs
Ext.	**Extrant 2 : Les commissions permanentes de la Mairie renforcées tiennent leurs sessions et agissent en faveur des communautés**
Actions prioritaires	1. Appuyer l'animation des commissions permanentes du conseil municipal
	2. Elaborer le plan d'action annuel des commissions permanentes
Ext	**Extrant 3 : Les cadres d'échange entre la Commune et les services techniques déconcentrés fonctionnels**
Actions prioritaires	1. Réaliser les cadres de concertation avec les services techniques déconcentrés
Ri.3	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Les dynamiques associatives et autres initiatives communautaires et de citoyens complètent l'action de l'équipe municipale dans une synergie qui facilite l'ancrage d'un développement local inclusif
Ext	**Extrant 1 : Le répertoire des associations, initiatives communautaires et des citoyens de la commune disponible et mis à jour périodiquement**
Actions prioritaires	1. Réaliser une évaluation suivie d'un inventaire des associations et initiatives locales
	2. Réaliser les foras annuels Commune de Houndé-Société civile

Orientation Stratégique 2	Aménagement du territoire communal
RS	**Résultat stratégique : La gestion de l'espace communal maitrisée favorise un développement urbain harmonieux adossé sur une ruralité productive**
Ri.1	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Le centre-ville de Houndé est animé, attrayant et les quartiers sont assainis et propres.
Ext	**Extrant 1 : Le SDAU de Houndé est élaboré et mis en œuvre**
Actions P	1. Elaborer le SDAU de Houndé avec l'appui technique et financier de l'Etat
Ext	**Extrant 3 : Les cahiers de charge d'occupation spatiale du centre-ville de Houndé disponibles**
Actions prioritaires	1. Réaliser des opérations de lutte contre l'occupation anarchique des espaces publics
	2. Elaborer les cahiers de charge d'occupation spatiale de la ville
Ri.2	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Des infrastructures adaptées disponibles et fonctionnelles consacrent Houndé comme une ville carrefour et un halte de plaisance.
Ext	**Extrant 1 : Une gare routière moderne et fonctionnelle**
Actions P	1. Faire une étude de mise à jour de la gare routière de Houndé
Ext.	**Extrant 2 : La plus grande aire moderne de stationnement des camions du Burkina Faso réalisée et fonctionnelle**
	1. Aménager la gare de stationnement des gros porteurs dans la ville de Houndé
Ext.	**Extrant 3 : Des infrastructures marchandes modernes réalisées et opérationnelles**
Actions prioritaires	1. Réaliser l'étude d'aménagement et de modernisation de l'ancien marché
	2. Réaménager et reconstruire l'ancien marché **(PPP)**
	3. Construire des boutiques de rue dans la ville de Houndé
Ri.3	**Résultats intermédiaires (Ri) :** La gestion maitrisée de l'espace communal offre des possibilités de réaliser sereinement les activités agricoles pastorales et minières tout en respectant l'environnement.
Ext	**Extrant 1 : Des espaces agro-pastoraux identifiés, aménagés et mis à disposition des producteurs et des éleveurs**
Actions prioritaires	1. Réaliser des études d'identification et d'aménagement des espaces agricoles et des mesures CES/DRS (Réhabilitation de bassins versants, gestion intégrée de la fertilité des sols et renforcement des instances foncières locales)
	2. Réaliser des études d'identification et d'aménagement des zones de pâturage et des pistes à bétail
	3. Réaliser les différents aménagements agro-pastoraux et les mesures CES/DRS (Réhabilitation de bassins versants, gestion intégrée de la fertilité des sols et renforcement des instances foncières locales)
Ri.4	**Résultats intermédiaires (Ri) :** La politique de développement durable mis en place promeut fortement la protection de la flore et de la faune dans l'espace communal
Ext.	**Extrant 2 : Des opérations de reboisement réalisées dans trois (03) bosquets communaux**
Actions prioritaires	1. Identifier les sites d'accueil des trois (03) bosquets communaux
	2. Identifier les partenaires associatifs et/ou communautaires du dispositif de gestion des bosquets

Orientation Stratégique 3	Essor économique
RS	**Résultat stratégique : L'économie locale prospère, durable, compétitive et créatrice d'emplois**
Ri.1	**Résultats intermédiaires (Ri) :** L'accroissement des TPE et des PME dans les secteurs porteurs de l'économie locale favorise une bonne mobilisation des ressources financières internes.
Ext	**Extrant 1 : Un programme de transition des opérateurs économiques du secteur informel vers le secteur formel mis en œuvre**
Actions P	1. Identifier les acteurs économiques du secteur informel communal
Ri.2	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Les secteurs émergents (tourisme, mines) attirent des investisseurs et contribuent au rayonnement de Houndé au plan national et international
Ext.	**Extrant 2 : Le site de manganèse de Kiéré fonctionnel**
Actions prioritaires	1. Réaliser un plaidoyer auprès des autorités politiques nationales pour la redynamisation du site
Ext	**Extrant 3 : Un accord de partenariat avec Houndé Gold Operations ouvre les possibilités de contribution au plan d'investissement communal**
Actions prioritaires	1. Signer un accord de partenariat avec la société d'exploitation du site pour le financement de projets d'investissement locaux
Ri.3	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Le secteur minier industriel et le secteur de traitement du coton servent d'aimant au développement de PME de sous-traitance locales créatrices d'emplois.
Ext	**Extrant 1 : Un programme de renforcement des capacités des jeunes de la commune aux métiers de base de l'industrie et de la mine est mis en œuvre**
Actions prioritaires	1. Identifier les jeunes porteurs de projets innovants viables pour faire bénéficier au programme de renforcement de capacités

Orientation Stratégique 4	Promotion d'un développement social harmonieux et avant-gardiste
RS	**Résultat stratégique : Houndé reconnue comme un havre de tranquillité, de services sociaux (santé, éducation, sport, loisirs, développement social) adaptés, disponibles, de qualité favorisant le multiculturalisme, l'interreligieux et la diversité culturelle**
Ri.1	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Le système d'éducation, de santé et de nutrition de la commune est réputé innovant, de qualité et accessible.
Ext	**Extrant 1 : La stratégie et les plans d'investissements des secteurs sociaux disponibles**
	Extrant 2 : Le plan d'investissement des secteurs sociaux mis en œuvre
Actions prioritaires	1. Elaborer une nouvelle stratégie communale de promotion des secteurs de la santé, de nutrition et de l'éducation
	2. Initier des plans d'investissements à moyen terme des secteurs sociaux
	3. Mettre en œuvre les plans d'investissement à moyen terme des secteurs sociaux **(écoles, lycées, centres de santé, œuvres sociales, etc.)** 2017-2021
Ri.4	**Résultats intermédiaires (Ri) :** Les dynamiques associatives et/ou communautaires sont soutenues et renforcent la cohésion sociale tout en stimulant la diversité
Ext	**Extrant 1 : L'annuaire des associations et initiatives communautaire disponible**
Actions prioritaires	1. Recenser les associations et initiatives communautaires

X. La stratégie de mise en œuvre du PCD 2017-2021

Le succès du PCD repose essentiellement sur la pleine responsabilisation du conseil municipal qui en est le maître d'ouvrage. Il devra pour ce faire, mettre en place une organisation spécifique à la mise en œuvre du Plan et concevoir un mécanisme efficace de mobilisation des ressources financières et d'organisation de la participation citoyenne.

Le succès du PCD repose également sur une pleine implication de tous les acteurs de la commune.

11.1 Le dispositif organisationnel

L'élaboration du Plan Communal de Développement s'est voulue participative en associant la population à travers des structures et, des personnes jugées représentatives. Sa mise en œuvre se doit également d'être participative et toucher toutes les couches de la population.

Trois organes sont essentiels à la bonne mise en œuvre du PCD :

- ✓ Un comité de pilotage ;
- ✓ Une cellule de communication et de mobilisation sociale ;
- ✓ Un comité de suivi.

▪ Le comité de pilotage

La mission du comité de pilotage est d'assurer la gestion stratégique et la mise en œuvre opérationnelle du plan tout en organisant la concertation avec les principaux partenaires : société civile, acteurs économiques, services techniques déconcentrés, partenaires techniques et financiers.

Le comité de pilotage aura pour première tâche d'assurer l'adhésion de l'ensemble du conseil municipal sur l'ensemble du PCD. C'est à ce prix que la démarche de mobilisation des ressources et de communication sociale pourra donner des résultats.

Il doit établir un plan de mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des projets du PCD.

Il lui revient donc la responsabilité de :

- ✓ Identifier les potentiels partenaires financiers ;
- ✓ Rédiger les propositions de projet à soumettre à financement ;

- ✓ Organiser les rencontres techniques avec les partenaires financiers ;
- ✓ Identifier les projets à financer sur PPP
- ✓ Négocier les modalités de remboursement des emprunts éventuels

Le comité de pilotage est présidé par le Maire. Il comprend les responsables des commissions permanentes, les responsables de CVD, les représentants des services techniques déconcentrés et les partenaires financiers. Il pourra mettre en place un cadre de concertation du PCD.

- **La cellule de communication et de mobilisation sociale :**

Il est essentiel que la population, dans sa globalité, connaisse le plan, le comprenne et y adhère. C'est la mission de la cellule de communication et de mobilisation sociale.

La mission de la cellule de communication et de mobilisation sociale est d'assurer la diffusion du PCD, d'en faire sa promotion, de susciter l'adhésion des populations et tous les partenaires financiers.

Les actions de cette cellule seront sous -tendues par une forte campagne de communication, à l'endroit des habitants de la commune, des élus locaux et des partenaires techniques et financiers et se feront à travers :

- ✓ Des émissions-débats sur les radios locales en français et en langues locales ;
- ✓ Des parutions dans la presse écrite ;
- ✓ La production et la diffusion de dépliants présentant le plan ;
- ✓ Une large diffusion de la version résumée du PCD auprès des partenaires techniques et financiers potentiels.

L'organisation d'une rencontre Marketing à laquelle seront conviés des hautes personnalités, les partenaires de la commune, les ressortissants, ou toute autre personne en relation avec la commune, pouvant apporter son appui pour la mise en œuvre du PCD.

La cellule de communication et de mobilisation sociale est composée de : le directeur de Cabinet du maire, le responsable de communication, un responsable de service technique déconcentré, une représentante des associations de femmes, un représentant des organisations coutumières et religieuses, deux représentants de la diaspora.

- **Le comité de suivi et d'évaluation**

Le suivi vise à s'assurer de la bonne mise en œuvre du plan communal de développement. Il permet, le cas échéant, de rectifier certaines situations qui pourraient compromettre la réalisation des objectifs fixés. Il se fait pendant toute la durée de mise en œuvre du plan et donne lieu à la production de rapports dont la périodicité est fixée par le maître d'ouvrage.

L'évaluation de la mise en œuvre des projets du PCD est annuelle. Elle consistera à évaluer l'état d'avancement des projets en cours et établir la différence des extrants. L'évaluation globale du PCD de la commune, elle, se fera à la troisième année et à la cinquième année. Elle devra répondre aux questions suivantes : **i) les résultats et objectifs ont-ils été atteints ? ii) les résultats et objectifs étaient-ils pertinents ?**

Le comité de suivi devra comprendre le responsable de la planification de l'administration municipale, des CVD et des personnes ressources désignées par le conseil.

11.2. Les acteurs et leurs rôles

La mise en œuvre du PCD est une œuvre collégiale. Elle interpelle et responsabilise chaque acteur et citoyen de la commune, à quelque niveau qu'il soit.

- **Les habitants de la commune**

Ils sont les acteurs de première ligne du développement endogène, en particulier dans l'étape de mise en œuvre. Sensibilisés et mobilisés autour du PCD, ils apporteront leurs contributions physique, intellectuelle et financière afin de participer à la réalisation des actions et de suivre la bonne exécution de celles-ci.

- **Le Conseil Villageois de Développement (CVD)**

Ils sont les principaux catalyseurs au niveau villageois. Il sera attendu des membres du CVD, à travers leur bureau :

- ✓ la promotion et le pilotage des actions du PCD, particulièrement celles d'envergure villageoise ;
- ✓ la mobilisation et l'organisation des populations pour leurs contributions physique et financière;
- ✓ le suivi des réalisations au niveau village et compte-rendu aux conseillers municipaux.

- **La municipalité**

Maître d'ouvrage dans la mise en œuvre des projets du PCD, la municipalité est l'organe actif de la coordination de l'exécution du PCD. Elle se compose :

- ✓ **Du conseil municipal** : il tiendra le rôle décisionnel ;
- ✓ **Des trois (03) commissions permanentes** : elles sont chargées chacune selon ses compétences d'orienter le conseil municipal pour la prise de décisions dans la mise en œuvre du PCD ;
- ✓ **Les structures de pilotage, de communication et mobilisation sociale, de suivi et d'évaluation** : Ce dispositif a pour attributions de suivre et contrôler l'exécution du PCD, d'en faire le bilan et de proposer des améliorations dans la conduite des actions. Il est aussi chargé d'élaborer et de soumettre les plans annuels au conseil municipal ;
- ✓ **De la mairie de Houndé** : elle devra assurer la gestion comptable des fonds et le suivi administratif nécessaire. Les services municipaux spécifiques (tels que le Service Eau, Environnement et Assainissement par exemple) apporteront un appui technique dans le suivi et l'exécution des projets de leurs domaines de compétences.

- **Les partenaires au développement et la coopération décentralisée**

Il s'agit pour la plupart de partenaires financiers (ONG, Projets, Programmes et Associations de développement) et des collectivités territoriales étrangères jumelées. Ainsi, il est attendu de ces partenaires, des contributions en termes d'appuis techniques ainsi que d'apports matériel et financier pour l'exécution du plan.

- **Les ressortissants de la commune**

Les ressortissants de la commune doivent s'engager dans le soutien au conseil municipal pour le financement des actions préconisées et planifiées dans le Plan Communal de Développement.

11.3. La formation des acteurs

La mise en œuvre du plan nécessite au préalable des actions de renforcement des capacités, notamment des formations décrites dans le cadre de l'Axe 3 du plan d'actions. Il s'agit notamment de formations sur :

- ✓ les techniques de communication ;
- ✓ la recherche et la négociation de financement ;
- ✓ le montage de dossiers de projets et de suivi évaluation ;
- ✓ la passation de marchés et la contractualisation ;
- ✓ le contrôle de l'exécution des chantiers.

11.4. La mobilisation des ressources endogènes et exogènes

A ce niveau, trois (03) types de ressources seront distingués :

- ✓ la mobilisation des ressources propres des bénéficiaires telle que: efforts physiques, contribution en nature, paiement d'impôts et taxes affectées au financement du développement de la commune;
- ✓ la subvention des partenaires ;
- ✓ l'emprunt pour les investissements à caractères économiques susceptibles de créer un bénéfice pour le remboursement.

11.5. La réalisation des actions de développement

Elle porte sur l'exécution concrète des projets par les prestataires. La réalisation des activités nécessite un suivi et un contrôle minutieux qui sont de la responsabilité du maître d'ouvrage, appuyé par les bureaux des CVD, les commissions permanentes, le CMO et les services municipaux spécialisés.

11.6. Le suivi-évaluation

Le suivi-évaluation comprend deux grands niveaux à savoir : le suivi-évaluation interne et l'évaluation externe. Il concerne entre autre, le suivi dans la mise en œuvre des activités du PCD et l'analyse des écarts d'exécution afin d'en détecter les causes et proposer des corrections ou ajustements.

- **Le suivi-évaluation interne**

Le suivi-évaluation est réalisé par le comité de mise en œuvre du PCD. A ce titre, les membres de ce comité seront chargés de :

- ✓ élaborer des outils de suivi tout en tenant compte des objectifs poursuivis, les résultats attendus et les indicateurs de performance ;
- ✓ faire le bilan de l'exécution des actions prévues dans les plans annuels ;
- ✓ proposer des ajustements dans l'exécution des actions ;
- ✓ proposer des plans annuels actualisés.

Il rend ses conclusions au conseil municipal qui prend les décisions nécessaires pour la suite.

- **L'évaluation externe**

L'évaluation externe peut intervenir à deux moments dans la mise en œuvre du PCD 2017-2021:

- ✓ Une évaluation à mi-parcours durant le deuxième trimestre de l'année 2019 ;
- ✓ Une évaluation finale dans le dernier trimestre de l'année 2021 pour apprécier le niveau global d'exécution du plan et tirer les leçons et enseignements nécessaires pour sa relecture.

Le conseil municipal devra alors faire appel à une expertise extérieure à la commune.

<u>ANNEXE</u> : Liste des personnes interviewées lors de la phase de collecte des données

N° d'Ordre	Nom et Prénom (s)	Fonction	Structure
01.	GNOUMOU D. Boureima	Maire	Mairie de Houndé
02.	BANI Naziko	2e adjoint au Maire	Mairie de Houndé
03.	DOMBOUE O. Maurice	Conseiller Régional	Mairie de Houndé
04.	FANKANI Bovaba	Conseiller Municipal	Mairie de Houndé
05.	POUEHO Léonard	Conseiller Municipal	Mairie de Houndé
06.	PEDAMOU Jean Paul	Conseiller Municipal	Mairie de Houndé
07.	PALM/NACRO Assita	Ancienne Secrétaire Général	Mairie de Houndé
08.	IDO Yacou Michael	Directeur de l'Action économique et sociale	Mairie de Houndé
09.	GNOUMOU Urbain	Directeur Police Municipale	Mairie de Houndé
10.	BOKETENOU Karfako	Directeur de l'Etat CIvil	Mairie de Houndé
11.	SAWADOGO Ousséni	Directeur des ressources transférées	Mairie de Houndé
12.	BOGNINI Sibiri	Ex DAFB	Mairie de Houndé
13.	NABALOUM Mahamadi	Questeur	Mairie de Houndé
14.	BOUE Issa	Chef de service Budget et Comptabilité	Mairie de Houndé
15.	GNOUMOU Gabriel	Chef de service courrier	Mairie de Houndé
16.	GUIRE Aoua	Chargée de communication	Mairie de Houndé
17.	DOMBOUE T. Fidèle	Agent comptable	Mairie de Houndé
18.	BANI Nazi	Ancien Maire	Personne Ressource
19.	BOUE Yazon	Ancien Maire	Personne Ressource
20.	SIDIBE Barry Salamata	Educatrice Sociale Service Social Communale	Personne Ressource

N° d'Ordre	Nom et Prénom (s)	Fonction	Structure
21.	KAGAMBEGA Moumouni	Directeur	DPFSN
22.	TRAORE Brama	Chef de Service	DPFSN
23.	COULIBALY Ernest	Directeur	CEB Hounde I
24.	GNOUMOU Maxime	Directeur	CEB Hounde II
25.	NANA Tasséré	Chef de service	DPAAH
26.	GUIRA Abdoul Rahim	Chef de service adjoint SPPI	DPEEVCC/Tuy
27.	TAPSOBA Théophile	Directeur provincial	Police Nationale
28.	BAGAYA Saidou –Mady	Médecin Chef	DS- Houndé
29.	TIEMTORE R Bernard	Conseil d'administration Scolaire et Universitaire	DPENA
30.	SAWADOGO Issoufou	Directeur Provincial	DPI / Tuy
31.	ZOROME Issaka	Directeur Provincial	DPRAH
32.	OUEDRAOGO Alassane	Directeur Provincial (intérim)	DPJFSP/Tuy
33.	TIOYE Sié Boniface	Directeur	Directeur Provincial des Impôts
34.	OUATTARA Kélémassa	Instituteur	Communauté musulmane (CERFI)
35.	KABORE D RAMAHE	Infirmier	Communauté musulmane (CERFI)
36.	GANAME/SANOGO Aminata	Institutrice	Communauté musulmane (CERFI)
37.	TIAMA Félix	Instituteur	Communauté Catholique
38.	DOULKOUM Casimir	Employer de commerce	Communauté Catholique
39.	BANAO Yéda Alexandre	Instituteur retraite	Communauté Catholique
40.	ZONON L Jean Baptiste	Pasteur	Communauté Protestante
41.	BOUE Pamani	Cultivateur	Coutumier
42.	KAHOUN Zibita	Cultivateur	Coutumier
43.	BAMOGO Moussa	Membre	Transporteur / OTRAF

N° d'Ordre	Nom et Prénom (s)	Fonction	Structure
44.	IDO Boubou	Trésorier	Transporteur / OTRAF
45.	ROUAMBA Karim	Secrétaire Général	Transporteur / OTRAF
46.	KABRE Z. Yvan	Conseiller en gestion	Producteurs de coton/ UDPC
47.	BOUE Yaro	Secrétaire	Producteurs de coton/ UDPC
48.	BAMBIO Zimbié	Président	Producteurs de coton/ UDPC
49.	TINTO Noufou	Président	Orpailleurs/ Association Régionale des orpailleurs des Hauts-Bassins
50.	SAWADOGO Adama	Trésorier	Orpailleurs/ Association Régionale des orpailleurs des Hauts-Bassins
51.	BADINI Hiliassa	Président	Chambre consulaire
52.	SANKARA Amadou	Vice-Président	Chambre consulaire
53.	COULIBALY/SOARE Mèma	Coordonnatrice	Association communale des femmes
54.	COULIBALY/ZIDA Mariam	Secrétaire	Association communale des femmes
55.	BARRY/BA Mariam	Secrétaire adjointe	Association communale des femmes
56.	SANOU Timothée	Membre	Droits Humains/ GERDESS
57.	GNOUMOU Maxime	Membre	Droits Humains/ GERDESS
58.	COULIBALY Bakary	Membre	Droits Humains/ GERDESS
59.	BAZOUN Robert	Membre	Droits Humains/ MBDHP
60.	SOME W. Maturin	Membre	Droits Humains/ MBDHP
61.	BARRY Idrissa	Président	Groupement des Bouchers
62.	BARRY Sita	Informateur	Groupement des Bouchers
63.	BARRY Ousmane	Trésorier Général	Groupement des Bouchers
64.	SIDIBE Ali	Président	Union Départementale des éleveurs
65.	BADOLO Boureima	Membre	Jeunes/CAMJ/Tuy

N° d'Ordre	Nom et Prénom (s)	Fonction	Structure
66.	BOTONI Yasse Denis	Membre	Jeunes/CAMJ/Tuy
67.	DIABATE Brahima	Membre	Jeunes/CAMJ/Tuy
68.	BAMBIO Loyioué	CVD	Kiéré
69.	PEHAN Lassina	CVD	DANKARI
70.	SANBOUE Kalifa	CVD	Doufini
71.	KABOUE Hodouba	CVD	Touatio
72.	DOMOUNE Ynieko	CVD	Bohakari
73.	BOGNANA Kalifa	CVD	Secteur 1
74.	KAHOUN Maurice	CVD	Dohoun
75.	PEDAMOU Formier	CVD	Bouahan
76.	LABOUE Nahani	CVD	Laho
77.	YANBOIUYO Karafa	CVD	Kaha
78.	BONI Lamoussa	CVD	Bouére
79.	ZOUNDI Adama	Membre	Marché de bétail/ Association Nabons-wende
80.	BARRY Adou	Trésorier Adjoint	Marché de bétail/ Association Nabons-wende
81.	FALL Abdou	Membre	Marché de bétail/ Association Nabons-wende
82.	SIDIBE Mahamoudou	Membre	Marché de bétail/ Association Nabons-wende
83.	FANKANI Tini	Président	Semenciers/ Union Provincial des Producteurs de Semences du Tuy
84.	BAMBIO Dambo	Président	Agriculteur/ Groupement des Producteurs de Mais
85.	ZOROME Seydou	Président	Marché central/ Commerçant
86.	OUEDRAOGO Ramé	SG	Marché central/ Commerçant
87.	ZINA Worokia	Membre	Marché central/ Commerçant
88.	BOKIAN Mamadou	Sécrétaire Général	Menuiser/ OFACOM/Tuy

N° d'Ordre	Nom et Prénom (s)	Fonction	Structure
89.	SAWADOGO O Ferdinand	Président OFACOM	Menuiser/ OFACOM/Tuy
90.	VALIA Sompatigdé	SG OFACOM	Menuiser/ OFACOM/Tuy
91.	BANI Wande	Secrétaire Général	Groupement des Briquetiers
92.	LIEHOUN Minamoube	Membre	Groupement des Briquetiers
93.	CIEHOUN Zoutien	Membre	Groupement des Briquetiers
94.	SANOU Hilarion	Chargé du suivi	PROSOL

ANNEXE : Liste des personnes présentes à la retraite stratégique Bobo-Dioulasso, du 25 au 27 Avril 2017

N° d'Ordre	Nom et Prénom (s)	Structure
1.	Baduon Amandine	Organisation des Jeunes
2.	Bako Maxime	Mairie/Houndé
3.	Bambio Jean de Dieu	Conseiller Municipal
4.	Bani Naziko	Mairie/Houndé
5.	Bognini Sibiri	Mairie/Houndé
6.	Boketonou Karfako	Mairie/Houndé
7.	Botoni Yassé Dénis	Jeunesse
8.	Boué Yazon	Ancien Maire de Houndé
9.	Coulibaly A.K. Martin	Mairie/Bobo
10.	Coulibaly Nouhoun	AMBF
11.	Dabré Moumouni	Mairie de Houndé
12.	Diabaté Brahima	Représentant MBDHP
13.	Diallo Siaka	Prosol /Bobo-Dioulasso
14.	Diarra Moussa	ARBF/Banfora
15.	Djonou Djibilourou	DP Jeunesse
16.	Dofini Adama	Consultant PDC
17.	Domboué Maurice	Personne ressource
18.	Fankani Bovala	Conseiller Municipal
19.	Gnoumou D. Boureima	Mairie/Houndé
20.	Gnoumou Eric	ARD/HBS
21.	Gnoumou Urbain	Mairie/Houndé
22.	Guira Abdoul Rahim	DP Environnement
23.	Kahoun Joseph	Personne ressource
24.	Kahoun Laurent	Conseiller Municipal
25.	Kolga Kawindleem Hamado	Conseiller Municipal

N° d'Ordre	Nom et Prénom (s)	Structure
26.	Koné Karim	CESAO/PRD
27.	Lingani Fatimata	ZAT/Houndé
28.	Nabaloum Mahamadi	Mairie/Houndé
29.	Ouattara Kélémassa	CERFI
30.	Ouédraogo Abdoulaye	District Sanitaire
31.	Ouili Roméo	Direction Nutrition
32.	Pedamou Jean Paul	Conseiller Municipal
33.	Percoma Moumouni	Conseiller Municipal
34.	Pouého Leravo	Conseiller Municipal
35.	Sanou Z. Hilarion	Prosol/Bobo-Dioulasso
36.	Sawadogo Inoussa	Conseiller Municipal
37.	Sawadogo Mahamady	Représentant ONEA
38.	Sawadogo Ousseini	Mairie/Houndé
39.	Senou Seydou	Conseiller Municipal
40.	Soaré Mema	Association des femmes
41.	Tiaho Namoussi	Conseiller Municipal
42.	Tiaho Namoussi	Conseiller Municipal
43.	Tiemtoré R. Bernard	DPNA
44.	Tioyé Sié Boniface	DP Impôts
45.	Traoré Brama	Action Sociale et Femme
46.	Traoré Famara	Mairie/Houndé
47.	Traoré Mamadou	Ressources Animales
48.	Traoré Moussa	ARD/HBS
49.	Zidwemba Daouda	Police Nationale
50.	Zongo Abdoulaye	DREP/HBS

<u>ANNEXE</u> : Liste des personnes présentes à la rencontre avec la diaspora de Ouagadougou du 27 Mai 2017

N° d'Ordre	Nom et Prénom (s)	Structure
1.	Bambio Dinramou	Diaspora
2.	Bognana Gnihan Sylvain	Diaspora
3.	Botoni Boueta	Diaspora
4.	Botoni Zinta Fidèle	Diaspora
5.	Guira Rasmané	Diaspora
6.	Kahoun Emile	Diaspora
7.	Kahoun Francis	Diaspora
8.	Kahoun Marcel	Diaspora
9.	Kani Ouezzin Marc	Diaspora
10.	Liéhoun Aly	Diaspora
11.	Liéhoun Aziz	Diaspora
12.	Liéhoun Olivier	Diaspora
13.	Liéhoun Youamavé	Diaspora
14.	Naboho Berthe	Diaspora
15.	Naboho Kanidoua	Diaspora
16.	Somda / Bani Isabelle Nazihan	Diaspora

Bibliographie

1. Plan Communal de Développement 2010-2014

2. Rapport de l'évaluation à mi-parcours du PCD

3. Projets cofinancés par ARD

4. Profil Régional des Hauts-Bassins, Direction Provinciale de l'Economie et de la Planification, 2014 .

5. Evolution sur la taxe superficielle 2011-2015

6. Rapport sur la situation de l'éducation et de la santé dans la commune de Houndé (Septembre 2011)

7. Avant-projet sommaire d'un système d'évacuation des Eaux pluviales de la ville de Houndé, Direction Provinciale des Infrastructures

8. Evolution du service AEP de Houndé, ONEA 2016